

LE NOUVEAU LYON

JOURNAL DES INTÉRÊTS COMMERCIAUX, INDUSTRIELS, AGRICOLES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES DE LA VALLÉE DU RHONE ET DE LA LOIRE

REPUBLICAIN INDEPENDANT

5 Cent. le Numéro

DES HAÏNES LE TEMPS EST PASSÉ

Mercredi 12 Décembre 1894

ABONNEMENTS :
LYON, RHONE, LOIRE, SAONE-ET-LOIRE, AIN, ISERE 5 fr.
AUTRES DEPARTEMENTS, CORSE ET ALGERIE 7 fr.
Les abonnements partent des 1^{er} et 16 du mois. Joindre 50 c. à tout changement d'adresse.
Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus.

PREMIERE ANNEE — N° 139
MERCREDI 12 Décembre 1894 — Ste Constance
— DEMAIN SAINTE LUCIE —

ADMINISTRATION, de 9 h. à 6 h. Place des Terreaux, 7
REDACTION, de 3 heures à minuit.
ANNONCES COMMERCIALES, la ligne. 0.60 (RECLAMES, la ligne..... 1.50
Prix divers pour les annonces artistiques et de luxe.

UN HOMME COUPÉ EN MORCEAUX

Notre feuilleton les **ÉVÉNEMENTS DE LYON** étant sur le point d'être terminé, le **NOUVEAU LYON** publiera très prochainement un roman fort intéressant, qui obtiendra auprès de nos lecteurs un succès assuré.

BULLETIN DU JOUR

Le cadavre d'un homme coupé en morceaux a été découvert à Pierre-Bénite.

L'état de M. Burdeau inspire de vives inquiétudes. M. Casimir-Perier a rendu visite au malade.

De graves préoccupations d'ordre extérieur se font jour dans les milieux parlementaires. L'absence de M. Hanotaux au conseil des ministres est vivement commentée.

M. de Laboulaye, directeur de la Caisse d'épargne postale, a été déplacé, à la suite d'une lettre écrite par lui à M. Mesureur, rapporteur du budget des postes.

La Chambre a terminé le vote du budget de la justice. Tous les amendements ont été repoussés.

Lettre Parisienne

Paris, 10 décembre.
LES RÉFORMES. — LES CONSULATS. — LES ÉTATS-UNIS
Je ne suis pas curieux, mais je voudrais bien savoir à quoi a servi la discussion générale du budget. On a perdu une semaine; on a entendu des discours sans doute très intéressants, mais qui n'économisent pas un centime, et qui ne s'occupent pas à la Banque. Et maintenant c'est à recommencer. Ce n'est pas en Angleterre, qu'on perdrait son temps en des palabres pareils.

Nous allons entendre de nouveau ces mêmes discours sur chaque budget, et le résultat sera le vote des propositions du ministère ou à peu près, car on ne peut pas faire autrement. Seulement on votera lentement, tandis qu'en huit jours tout pourrait être fini.

Nous allons aussi avoir une commission extra-parlementaire pour étudier les réformes administratives. Je n'ose espérer que l'administration en sera réformée. Il n'y a rien comme les commissions pour enterrer les problèmes abstraits.

L'arbre administratif de la France a certainement grand besoin d'être élagué. Il est trop touffu. Les frondaisons absorbent toute la sève de la plante, qui donne de l'ombre et pas de fruits. Ce n'est pas une commission qui pourra faire un tel ouvrage.

Il faudrait que chaque ministre ordonnât à ses chefs de service de lui présenter, chacun en ce qui le concerne, un projet de simplification des services publics. Eux seuls sont à même de le lui indiquer; mais, pour cela, il faut s'inspirer de la situation de la société moderne.

L'administration est restée, dans ses grandes lignes, celle du premier Empire. Alors il n'y avait ni chemin de fer, ni télégraphe, ni téléphone, ni la presse, ni un service postal rapide. Il y avait, par contre, un pouvoir despotique, qui voulait tout faire, tout savoir. Le maître maintenant est le suffrage universel et la centralisation n'est plus en rapport avec les idées modernes.

Il y aurait donc beaucoup à faire pour diminuer la bureaucratie et la centralisation. Tous les efforts, toutes les réformes s'époussent contre les habitudes et les intérêts locaux. Essayez donc de proposer simplement la suppression d'une douzaine de sous-préfectures? Vous entendrez quels cris d'orfèvre jeteront les intérêts locaux. La commission proposera peut-être la suppression de quelques écritures, et de quelques formalités; ce ne sera pas encore la réforme désirée.

Il faudrait aussi donner des pouvoirs plus étendus aux autorités locales, sous leur responsabilité; mais il faudrait, parallèlement, empêcher que les influences parlementaires puissent s'ingérer dans leur administration. Cela aussi

n'est pas facile et ce sera un motif de plus pour rendre inefficace la réforme administrative.

Notre excellent collaborateur, M. Doumer, rapporteur du budget des affaires étrangères, joint à son rapport des considérations très indépendantes sur les consulats. Là aussi, il y aurait quelque chose à faire.

Les consulats, à l'origine, étaient uniquement des agents d'affaires commerciales. Peu à peu, ils se sont transformés en fonctionnaires chargés d'une foule d'affaires, qui n'ont aucun rapport avec le commerce; ils sont devenus une section de la représentation diplomatique. Et, aujourd'hui, les soins primordiaux à apporter aux questions de commerce, leur échappent.

M. Prudent-Dervilliers avait proposé d'adjointe, à chaque consulat, un attaché commercial, qui aurait été chargé précisément de renseigner les commerçants. La proposition s'est égarée, on ne sait pas bien dans quel bureau de la Chambre ou dans quelle antichambre du ministère. Le commerce a grand besoin d'aide et de débouchés; des fonctionnaires commerciaux habiles, dans chaque pays, seraient plus utiles que des attachés militaires.

La crise arménienne nous prépare une grande révolution diplomatique.

Les États-Unis ont accepté la demande du sultan d'envoyer un délégué pour prendre part à l'enquête. C'est la première fois que les États-Unis s'occupent des affaires d'Etat en dehors de l'Amérique. Ce précédent peut avoir des conséquences très graves. Je ne sais si les puissances européennes pourront admettre une innovation, que le droit public n'avait pas encore eu à examiner.

On ne sait pas quelles conséquences cela pourrait avoir.

UN PARISIEN.

LES TUEURS DE FILLES

La police anglaise tient-elle enfin Jack l'éventreur, le mystérieux assassin dont la sinistre renommée a donné le cauchemar à toutes les personnes nerveuses qui lisent les journaux dans les deux mondes? Plusieurs de nos confrères d'outre-Manche se sont posé cette question en relatant les circonstances qui ont motivé l'arrestation de Reginald Sanderson, le jeune homme accusé d'avoir assassiné dans Holland-Parc la fille Augusta Tawes. Nous avons tenu nos lecteurs au courant des détails très récemment connus sur ce crime.

En attendant qu'un survenant d'enquête éclaircisse ce point de l'histoire des crimes célèbres, puisque le cas de Reginald Sanderson rappelle Jack l'éventreur à l'actualité, nous croyons intéressant de donner sur ce personnage, très hypothétique d'ailleurs, quelques renseignements empruntés à un de nos confrères, lequel a fait plusieurs séjours dans les régions qui, avant de devenir la colonie du Congo français, s'appelaient l'Ouest africain.

Certains féticheurs pahouins, pour la confection de « gris-gris » très précieux, employaient des fragments d'organes internes de femmes. Pour que ces éponyantes débris, desséchés puis pulvérisés, fussent de qualité supérieure il fallait que le féticheur les arrachât à la victime avant qu'elle eût rendu le dernier soupir. Il fallait aussi que la victime fût de race étrangère.

Un jour, par hasard, le farouche sacrificateur des idoles pahouines pouvait trouver une victime de race blanche, la vertu des sachets fétiches qu'il fabriquait avec les restes des organes qu'il enlevait dans les conditions requises par les rites d'une horrible et sanguinaire superstition, cette vertu était alors absolument souveraine. Ils donnaient à leurs propriétaires des avantages sans nombre; ils le rendaient victorieux à la guerre, et chose inappréhensible chez ces populations où les hommes de qualité ont plusieurs femmes, ils conservaient la force virile jusqu'à un âge très avancé.

Des féticheurs pahouins, qui avaient mité de la sorte plusieurs femmes d'une tribu voisine et placée sous la protection de notre colonie du Gabon, furent exécutés pour ce crime, il y a quelques années. Lorsque les attentats de Jack l'éventreur, suivis de la même mutilation, furent commis à Londres, l'administration des colonies, qui connaissait la force continue pahouine dont nous parlons plus haut, et qui avait approuvé l'exécution des féticheurs fustigés pour de pareils crimes, fit tenir un avis motivé à la police anglaise.

Cette recherche ne donna aucun résultat. Cependant le confrère auquel nous empruntons ces détails affirme que des sachets fétiches, dans la composition desquels entraient des organes internes de femmes blanches, ont été vendus chez les Pahouins à la suite des crimes de l'insaisissable Jack.

LA GRÈVE GÉNÉRALE

Nul n'ignore qu'une crise intense sévit sur toutes les industries françaises.

On a souvent tourné en dérision le commerçant lyonnais et son éternelle habitude d'essayer au coin de l'œil une lame souvent absente sur le mauvais état des affaires.

Il faut pourtant reconnaître qu'aujourd'hui, si la lame n'y est pas, elle pourrait, elle aurait le droit de s'y trouver.

Les évaluations les plus modestes ont fixé à deux cents millions les pertes subies par la place de Lyon au cours de la présente année.

Les cours de la soie se sont effondrés et les détenteurs de soieries, fabricants et autres, ont vu baisser du simple au double la valeur des marchandises qu'ils avaient en magasins et qu'il leur fallait payer eux-mêmes aux cours élevés des époques d'achat pour les revendre au prix aviliss du moment actuel.

Ajoutez à cela la concurrence étrangère, le marché régulateur de la mode qui abandonne insensiblement Paris pour se répartir peu à peu entre Vienne et Londres.

Ajoutez les efforts des fabriques de Créfeld, Zurich et Côme; la création de l'industrie soyeuse en Russie, où des maisons lyonnaises ont dû aller fuir les exigences ouvrières et les exactions douanières.

Ajoutez enfin l'émigration continue du tissage de Lyon à la campagne, la création des grandes usines mécaniques à Tarare, à l'Arbresle, dans la vallée de la Brévenne, dans le Haut-Rhône, à Voiron, dans l'Ardèche, et ces indications sommaires suffisent pour démontrer que notre grande cité est menacée plus gravement que jamais, qu'elle est atteinte jusqu'à ses sources mêmes de sa prospérité et que ce n'est pas trop du concours dévoué de tous ses enfants pour la tirer de ce mauvais pas.

L'industrie lyonnaise traverse donc manifestement une crise des plus graves; la ville entière en souffre; toutes les industries de luxe en subissent le contre-coup et il suffit de voir la peine qu'ont les théâtres à se remplir, pour se rendre compte de la gêne générale et des sacrifices que chacun doit faire pour équilibrer son budget, réduit désormais à la portion congrue.

Or, c'est juste ce moment-là que choisissent les meneurs du prétendu parti ouvrier, pour se ruer sur cette industrie déjà malade et lui porter le coup de grâce, bien certains qu'elle se trouve dans l'impuissance de lutter et de se défendre.

Voilà plus de quinze jours que les murs de la ville, et particulièrement les parapets des ponts — où les ouvriers tisseurs de la Croix-Rousse ne passent jamais — sont couverts d'affiches insensées, anonymes comme toutes les mauvaises actions, annonçant la formation d'une « commission exécutive de 43 membres (?) » pour le relèvement des salaires.

Cette commission met en interdit, met à l'index telles ou telles maisons de soieries, nominativement désignées, avec des épithètes plus ou moins outragantes, et déclare qu'on les boycotte à toutes, les unes après les autres, jusqu'à ce qu'elles aient cédé à ses exigences, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elles aient accepté des prix de façon tels que le marché international des soieries se trouvera débarrassé des produits de Lyon, trop chers, et livrés sans concurrence aux étoffes de Créfeld, de Zurich et de Côme.

Aux affiches ont succédé les réunions de tisseurs qui, trompés par les déclamations intéressées et ne regardant pas plus loin que l'heure présente, sont forcément séduits par la perspective immédiate d'une journée plus élevée et ne songent pas à se demander si cette journée ne sera pas la mort de l'industrie française au profit de la concurrence étrangère.

Ils ont fait comparaître à leur barre les fabricants qui se sont décidés à s'y rendre dans un esprit de conciliation, qualifié par plusieurs de faiblesse comptable et ils leur ont imposé un délai de 48 heures pour accepter leurs conditions et le relèvement des salaires sur une marchandise avilie, non seulement pour l'avenir, mais encore pour le passé, c'est-à-dire pour les

pièces en cours de fabrication sur commande et dont le prix de vente, déjà convenu avec l'acheteur, ne peut plus être modifié.

Ce délai expire aujourd'hui mercredi et les meneurs attendront au Palais de la Bourse la réponse des fabricants.

Cette réponse n'est pas douteuse. Quand les pouvoirs publics abandonnent une nation et la livrent à tous les agissements de ses ennemis du dehors, il faut ou se démettre ou se soumettre.

Parmi les fabricants, les résignés, les irrésistibles se soumettront et essaieront de continuer une concurrence devenue très difficile contre l'étranger.

Les autres se démettront et l'on cite déjà un certain nombre de maisons de fabrique qui renoncent à une lutte impossible, qui prennent leurs dispositions pour liquider et transporter moulinage, teinture et fabrication dans le Levant, dans des pays où l'ouvrier ne connaît ni les syndicats, ni les grèves et s'estime heureux d'un salaire de soixante centimes par jour.

Jusqu'à présent, les tisseurs lyonnais se sont faits remarquer entre tous les ouvriers par leur bon sens, leur esprit pratique et sage.

Ne comprendront-ils donc pas qu'ils sont en proie à des agents de l'étranger? Ils demandent naïvement que le fabricant « comprenne dans le prix de revient d'un article le prix de façon de l'ouvrier appelé à l'exécuter avec le même soin qu'il compte la matière première ».

C'est précisément là ce que fait le fabricant et ce qui lui prouve que son industrie se meurt.

Quand un prix de façon est de deux francs à Côme ou à Créfeld et de cinq à Lyon, il est évident que Lyon n'a plus qu'à fermer ses ateliers.

Et c'est ce qui arriverait. Qui en profitera? Vous savez le vieil axiome : *Is fecit cui prodest*; c'est celui qui en profite qui l'a fait. C'est l'étranger qui trompe, qui abuse nos malheureux tisseurs. Et quand les maisons de soierie, si jalouses, auront fermé les unes après les autres, quand le marché des soieries appartiendra tout entier à l'Allemagne et à l'Italie, que feront les tisseurs avec leurs syndicats?

Ils ne voient donc pas qu'ils sont en train de tuer la poule aux œufs d'or? Et ce sont leurs meneurs qui ont le toupet de demander « si les fabricants lyonnais oseront endosser la terrible responsabilité d'une grève générale... » les malheureux!

E. Stella.

Lettre Italienne

Rome, 10 décembre.
Au moment où vous recevez cette lettre, le ministre des finances fera son exposé de la situation financière de l'Italie.

Quand nous connaîtrons d'une façon précise les conditions politiques et économiques actuelles de la péninsule, nous pourrons juger les paroles du ministre.

Politiquement, les Italiens ne désirent que le calme et la paix; ils sont tout étonnés quand on les accuse de vouloir la guerre.

Non seulement ils veulent la paix, mais ils voudraient arriver à un bon accord avec la France. C'est le sentiment qui se dégage très nettement de tous les milieux dans lesquels on se trouve.

L'aveu de chaleur fait à Zola s'adressait bien plus à sa qualité de Français qu'à celle de romancier.

On a cru faire une manifestation en faveur de la France en accueillant Zola d'un enthousiasme, qui a été pour lui un véritable coup d'assommoir.

On ne veut pas comprendre ici que la presse parisienne ait pris tant à cœur la condamnation du capitaine Romani. On affecte, en Italie, de considérer cette affaire comme un procès ordinaire. On ne doute pas, d'ailleurs, que la sentence ne soit réformée en appel. Partout on dit qu'il y a eu un véritable malentendu. Dans tous les cas, ce qui est bien sûr, c'est que l'opinion publique est très améliorée.

Au point de vue économique, il faut étudier l'Italie en en faisant deux parts; le nord et le sud. Dans le nord, dans la haute Italie, à Milan, Turin, Gènes, Bologne, Florence, la situation est très bonne, les industries sont florissantes,

les industriels gagnent beaucoup d'argent. Il faut bien reconnaître que le protectionnisme leur a profité. Tissus, meubles, cuirs, vins, tout se fabrique en Italie; on n'y importe que les matières premières, les denrées coloniales et la métallurgie.

L'agriculture est en souffrance, comme partout; mais moins dans la haute Italie qu'ailleurs, à cause de l'admirable système de canaux et de la culture du riz et du maïs qui donnent des profits inconnus ailleurs. Il y a des prairies qu'on appelle *marcite* où l'on coupe le foin jusqu'à neuf fois par an.

Dans la haute Italie la situation est assez bonne; on est bien un peu contre le gouvernement et les impôts, parce qu'il faut toujours crier, mais les goussets sont garnis.

Dans le Midi, la scène change. Il n'y a pas d'industrie, et l'agriculture y est primitive. Le manque de prairies artificielles fait que l'on ne peut pas élever le beau bétail du Piémont et de la Lombardie; on n'a ni le mûrier ni le riz et on doit se contenter de ce que donne un climat exceptionnel. Il donne beaucoup, car en janvier même on y récolte la salade et les choux-fleurs en pleine campagne; mais il ne donne pas assez.

Les méridionaux n'ont pas de grands besoins; ils vivent de macarons, des mollusques de la mer, des fruits, qui sont exquis, mais ils n'ont pas l'énergie et l'initiative des Italiens du Nord.

Le versant de l'Adriatique a même traversé une crise très grave. Quand le phylloxéra a eu détruit les vignobles de France, dans les Pouilles on a abattu les oliviers et planté des vignes croyant fournir éternellement le vin à la France. Maintenant les vignobles de France sont reconstitués; les vins des Pouilles n'ont donc plus trouvé d'acheteurs et la crise a été grave. Heureusement pour cette région de l'Italie, l'exportation en Hongrie, en Allemagne et en Suisse a remédié au mal; mais la détresse se sent toujours partout dans le Midi.

Entre le Nord et le Midi, Rome se développe parce qu'elle est la capitale, et que les étrangers y apportent des richesses. Mais Rome aussi n'a pas d'industrie et très peu de véritable agriculture. La campagne romaine ne sert qu'à élever des bœufs et des chevaux avec les maigres produits des pâturages. Rome, ville de 500.000 habitants, est la pompe aspirante de l'Italie, ce qui fait que la vie économique y est, malgré tout, assez bonne.

Voilà la situation au moment où le gouvernement doit faire un dernier effort pour régler le budget. L'obstacle le plus grand réside dans les intérêts locaux qui se révoltent contre les économies. Mais vous verrez qu'on y arrivera quand même.

Ce qu'on cherche actuellement, c'est à développer l'activité industrielle du Midi. Si on arrive à faire produire les provinces méridionales autant que celles du Nord, toute la question financière et économique sera résolue.

Je tiens de source autorisée que des capitalistes français, des Parisiens, parait-il, étudient en ce moment s'il n'y aurait pas pour eux une excellente affaire dans la création autour de Rome des industries qui lui manquent.

Je vous donne ce renseignement qui me paraît de nature à intéresser vos concitoyens.

ROMANUS.

Service télégraphique

MALADIE DE M. BURDEAU

Paris, 11 décembre.

Les nouvelles de la santé de M. Burdeau sent loin d'être rassurantes.

Le malade est toujours très faible et fort oppressé.

Le médecin, qui le soigne et qui ne quitte pas son côté, refuse de se prononcer; il ne voit qu'une issue fatale.

Des journaux, d'après les ordres précis de M. Burdeau, le bulletin de santé sera communiqué officiellement au journaux.

Voici celui que nous transmet la présidence de la Chambre :

Paris, 11 décembre.

Congestion pulmonaire; fièvre persistante; état sévère.

Signé : LANDOUZY ET BOUGHARD.

Les médecins ont de nouveau vu M. Burdeau à 1 heure. L'état du président de la Chambre est stationnaire.

Les registres déposés à la présidence se trouvent de signatures; la plupart des députés, sans distinction de nuances, les sénateurs, les journalistes, etc., viennent s'inscrire.

Paris, 6 heures.

A quatre heures, le président de la République, accompagné de M. Lafargue, secrétaire général de la présidence, s'est rendu au Palais-Bourbon où il a été reçu par le chef de cabinet du président de la Chambre. Celui-ci a accompagné M. Casimir-Perier dans la Chambre du malade, avec lequel il s'est assez longuement entretenu.

Deux internes sont en permanence dans la chambre de M. Burdeau.

Parmi les personnes qui sont venues s'inscrire citons : tous les ministres, le nonce, les ambassadeurs de Russie, d'Allemagne, d'Italie, etc., etc.

CHAMBRE

Paris, 11 décembre.

La séance est ouverte à 3 heures, sous la présidence de M. de Mahy.

PROJETS DIVERS
Le projet de résolution, portant règlement définitif des comptes de la Chambre des députés pour l'exercice 1895, est adopté.

L'ordre du jour appelle la discussion d'un projet de résolution portant fixation des dépenses de la Chambre des députés pour l'exercice 1895.

M. Groussier demande l'ajournement de cette discussion.

Le renvoi, adopté par le rapporteur, est prononcé; le débat viendra plus tard.

DEMANDE DE POURSUITES
L'ordre du jour appelle la discussion des conclusions de la commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Claude Roux, député de Marseille. La commission conclut au refus de l'autorisation de poursuivre.

M. d'Hugues estime que l'autorisation de poursuites doit être votée. L'honorabilité de M. Roux ne peut être mise en doute, car le fait qui motive la demande remonte à une date antérieure à son entrée dans le Conseil d'administration de Suez. D'ailleurs, M. Roux lui-même a sollicité l'autorisation.

Des explications ont été promises à la Chambre, dans la séance du 18 juillet 1894. Un colloque a eu lieu entre le ministre de la justice et M. Rouanet, à propos du Suez.

M. Rouanet. — Je ne me suis occupé que d'une pétition et non d'une demande en autorisation de poursuites.

M. Guépin, rapporteur, explique les motifs de la commission pour repousser l'autorisation.

Pourquoi M. Berckelt ne veut-il pas poursuivre pendant les vacances parlementaires — et pourquoi poursuivre seulement un député et un sénateur, alors que le conseil d'administration de la Compagnie de Suez se compose de 31 membres.

Pourquoi a-t-on attendu trente ans avant de rien faire? D'ailleurs, deux fois déjà, le Parlement a repoussé ces mêmes demandes de poursuites comme n'étant pas fondées.

M. Charles Roux prie la Chambre d'accorder l'autorisation demandée.

Il est regrettable, dit-il, qu'il n'y ait pas de sanction pénale contre des personnes qui saisissent le Parlement de demandes sans fondement. Je n'entends pas servir de tête de turc aux bœufs et aux pachas d'Égypte. (Applaudissements.)

L'autorisation est repoussée à l'unanimité moins une voix, celle de M. d'Hugues.

LE BUDGET DE LA JUSTICE

On reprend alors la suite de la discussion du budget de la justice.

M. Cadet rappelle qu'il y a, sur le chapitre 9, divers amendements qui, tous, tendent à la suppression des tribunaux d'arrondissement.

Cette suppression ne constituerait ni une économie ni une réforme; elle ne pourrait diminuer les frais de justice.

L'amendement Viviani, repoussé par le gouvernement, est rejeté par 393 voix contre 110.

M. l'abbé Lemire développe, sur le même chapitre, un amendement réduisant à 100.000 fr. le crédit pour les tribunaux de première instance. On peut faire, dit-il, des économies sur le personnel des tribunaux peu occupés. Il suffirait de tenir des audiences mensuelles pour les juges; on ferait appel à un juge d'appoint au gouvernement qui la chambre attend le projet sur la réorganisation judiciaire.

M. Bertrand combat cette proposition.

M. Guépin. — Nous avons déclaré que nous étions prêts à examiner la réforme de notre organisation judiciaire. L'étude est commencée. Il n'y a donc pas besoin d'inviter le gouvernement à déposer un projet de loi. Lorsque la loi sur les juges de paix aura été votée, la suppression de plusieurs tribunaux s'imposera.

La manifestation que l'on se propose de faire n'avait donc aucun effet pratique. (Très bien.)
L'amendement de M. Georges Berry est repoussé par 291 voix contre 275.
Les chapitres 9 à 11 sont adoptés.
Sur le chapitre 12 (Justices de paix), M. Maurice Faure propose de placer deux cantons sous la juridiction d'un seul juge.

On a essayé ce système qui a donné de bons résultats. M. Guérin n'est pas opposé au principe de cette réforme...

Sur le chapitre 14 (Frais de justice criminelle), M. Gottoner demande une réduction de 400,000 francs.

M. Bouloche, commissaire du gouvernement, dit qu'il s'agit d'un crédit provisoire. Si le crédit n'est pas épuisé, les fonds non dépensés seront reversés au Trésor.

M. Gottoner réduit le chiffre demandé par son amendement de 400,000 fr. à 10,000, à titre d'indication au gouvernement.

L'amendement combattu par le rapporteur, est repoussé à mains levées. Les derniers chapitres du ministère de la justice sont adoptés.

INTERPELLATION COUTANT M. Coutant demande à interpeller le ministre des travaux publics au sujet du chauffage des trains ouvriers.

A la demande de M. le ministre des travaux publics, une interpellation est jointe à celle de M. Chauvin sur les trains ouvriers, qui a été, samedi, renvoyée à un mois.

La séance est levée à 6 h. 1/2 et renvoyée à jeudi.

Autour du Parlement Paris, 11 décembre. LE PROJET DE « CADENAS » La question du cadenas a encore occupé toute la séance tenue aujourd'hui par la commission des douanes.

La commission a décidé de baser sa discussion sur le contre-projet Renault-Morlière, qui n'applique le cadenas qu'aux créances, aux vins et aux bestiaux abattus ou vivants.

GRAVES RUMEURS Dans les milieux parlementaires. — Préoccupations d'ordre extérieur Paris, 11 décembre.

On a mille fois des préoccupations que soulève l'état de santé de M. Burdeau, des questions délicates agitent les esprits dans les milieux parlementaires; il s'agit de préoccupations d'ordre extérieur, sans qu'il soit possible de préciser encore.

Dans les couloirs, on commente vivement l'absence de M. Hanotaux au Conseil des ministres et l'on se demande si son indisposition n'est pas exclusivement diplomatique.

On rapproche cet incident des négociations récemment engagées avec un pays voisin, au sujet de l'espionnage et de l'attitude des attachés militaires. On en conclut que le procès prochain du capitaine Dreyfus, ainsi que la production probable de certains documents, pourraient compliquer la situation.

Nous ne pouvons en dire davantage pour aujourd'hui sur un sujet si délicat; les jours suivants pourront peut-être éclaircir la situation, mais d'aucuns la trouvent très noire aujourd'hui.

On commente également un article paru dans le Figaro et contenant contre le ministre de la guerre de violentes critiques dont il ne nous convient pas de nous faire l'écho.

Tout cela est encore bien mystérieux. LES AFFAIRES DE CHANTAGE Paris, 11 décembre.

M. le juge Doppet, qui, hier, jusqu'à une heure très avancée de la soirée, s'est occupé, avec MM. Flory et Clément de dépoller les papiers saisis, et notamment de volumineuses correspondances, a repris aujourd'hui les interrogatoires et l'audition des témoins.

ture de Dreyfus, l'autre maintenant qu'on avait simplement tenté de limiter. Le troisième expert choisi pour les départages n'a pas été aussi catégorique, ni dans un sens ni dans l'autre; toutefois il s'est prononcé plutôt pour l'innocence.

Le Figaro estime qu'il est nécessaire, en présence de la base si fragile sur laquelle repose l'accusation, que les débats soient publics. Le huis clos ne servirait qu'à prolonger le scandale et à semer l'inquiétude, sans qu'il en puisse résulter aucun profit pour personne.

On lit dans le Gil Blas : Les officiers qui doivent composer le conseil de guerre chargé de juger le capitaine Dreyfus sont pas encore désignés. On prétend que le motif de ce retard est celui-ci: on l'a écrit beaucoup, en haut lieu, sur le point de savoir si, parmi les officiers à choisir, on prendra un officier de l'infanterie, qui est l'arme du capitaine accusé. Il est probable qu'on se décidera pour l'artillerie. Le seul officier désigné jusqu'à présent est le colonel Maurel, président du conseil de guerre.

Un pamphlet Paris, 11 décembre. Plusieurs journaux, annonçant pour aujourd'hui l'apparition des Dessous ministériels, ajoutent que M. Vitrac Desroziers désignerait dans ce livre M. Granet, ancien ministre, comme étant l'X mystérieux de la liste publiée par M. Andrieux, au moment des affaires de Panama.

M. Andrieux, que nous avons vu ce matin à ce sujet, nous a fait la réponse suivante : Il y a fort longtemps que je me refuse à donner, sur la laceration de la liste dont vous me parlez, une explication quelconque. Mon silence est la conséquence d'une parole donnée, dont je ne puis ni ne veux me dégarer. Tout interview à ce sujet restera infructueux.

Au reste, croyez-vous que, maintenant, l'affaire présente quelque intérêt ? Tous ceux qui étaient désignés ont été acquittés ou ont bénéficié de non-lieu. Si je désigne encore quelqu'un, ne sera-t-il pas l'objet de la même mesure ? M. Vitrac peut nommer qui il voudra; je ne confierai ni n'informerai ses dires.

L'incident Mesureur de Laboulaye Paris, 11 décembre. A la suite d'un incident survenu entre M. Mesureur, rapporteur du budget des postes et télégraphiques, et M. de Laboulaye, directeur de la Caisse d'épargne postale, ce dernier a été remplacé dans ses fonctions par M. Gody, inspecteur général des postes.

M. de Laboulaye est lui-même nommé inspecteur général. M. Mesureur avait, dans son rapport, critiqué l'organisation de la caisse postale. Le trouvant trop coûteuse par comparaison à ce qui se passe à l'étranger, en Angleterre notamment.

M. de Laboulaye, en réponse à ces critiques, écrit directement à M. Mesureur une lettre très vive, dans laquelle il exprime le regret que le rapporteur n'ait pas pris la peine de le venir voir et de contrôler le fonctionnement de la caisse avant de le condamner. Il ajoutait que M. Mesureur, en venant au siège de l'administration, pouvait discuter plus utilement qu'à la tribune les objections de son rapport.

M. Mesureur a communiqué cette lettre au ministre du commerce, s'étonnant que depuis six mois qu'il est chargé du rapport des postes, M. de Laboulaye n'ait pas cru devoir se mettre en relations avec lui. M. Mesureur maintient ses critiques et laisse au ministre le soin d'apprécier l'attitude de son subordonné.

M. Lourties a immédiatement répondu à M. Mesureur que la lettre de M. de Laboulaye avait été écrite sans l'autorisation de ses chefs hiérarchiques; qu'il blâmait son attitude et les termes de sa lettre, et pour le surplus, le ministre a pris les mesures que nous donnons plus haut.

L'Expédition de Madagascar Paris, 11 décembre. ENGAGÉS VOLONTAIRES DE LA RÉUNION La commission de l'armée a entendu aujourd'hui le ministre de la marine, qui s'est expliqué sur un projet de loi qu'il veut déposer, tendant à autoriser les jeunes gens originaires de la Réunion, et domiciliés dans les positions françaises de la côte occidentale d'Afrique, à contracter des engagements pendant la durée de l'expédition de Madagascar.

La commission a accepté la proposition de M. Félix Faure, après avoir toutefois exigé sa parole qu'il appuierait la proposition de M. de Mahy, tendant à l'incorporation totale des contingents de la Réunion.

ETABLISSEMENT D'UN « SANATORIUM » Une mission dirigée par M. le lieutenant-colonel Bailloud, du 2^e régiment d'artillerie, et comprenant, en outre, un chef de bataillon du génie et un médecin-major de première classe, doit s'embarquer demain à Marseille, à destination de Madagascar.

Ces officiers supérieurs sont chargés de rechercher, soit à Madagascar, soit à la Réunion, on dans une de nos possessions voisines, un emplacement favorable pour l'établissement d'un « sanatorium » où seraient évacués les malades et les blessés, au cours de la prochaine expédition.

Aussitôt la reconnaissance effectuée et l'emplacement choisi, le service de santé fera parvenir sans retard le matériel nécessaire pour cette installation. Cette mesure est la preuve que la santé de nos troupes est une des premières préoccupations du gouvernement et que, suivant ses engagements devant le Parlement, rien ne sera négligé et que toutes les précautions seront prises pour que nos soldats reçoivent en toute circonstance les soins nécessaires.

INFORMATIONS Paris, 11 décembre. Conseil des ministres Le conseil des ministres s'est réuni ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Casimir-Perier.

Le ministre de l'instruction publique a entretenu le Conseil d'un projet de loi, étudié de concert avec le ministre des finances, et qui tend à constituer la personnalité civile des musées nationaux (Louvre, Luxembourg, Versailles, St-Germain), dans des conditions analogues à celles des corps de Faculté.

Le garde des sceaux a fait signer un mouvement judiciaire. Au quel d'Orsay M. Hanotaux, indisposé, n'assistait pas au conseil de ce matin.

jours la discussion du budget des affaires étrangères. M. Pasteur malade L'état de santé de M. Pasteur, qui, depuis plusieurs mois, laisse beaucoup à désirer, devient réellement alarmant.

Questions coloniales Au Conseil, le ministre des colonies a fait savoir que, à l'occasion de la discussion du budget des colonies, qui commencera probablement aujourd'hui à la Chambre, et qui, en tout cas, viendra à la séance suivante, il fera un exposé complet de la situation de nos possessions coloniales.

Dans les ambassades Le comte de Valkenstein est nommé ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Paris. Le comte Schouvaloff, ambassadeur de Russie à Berlin, est nommé gouverneur général de Varsovie.

Conciliabules orléanistes Le duc de Broglie, accompagné de trois des ses amis, est parti ce matin pour Bruxelles, afin de conférer avec le duc d'Orléans qui se trouve dans cette ville.

Le choléra au Sénégal Une dépêche a annoncé que des cas de choléra avaient été constatés au Sénégal. Au ministère des colonies, on nous a déclaré qu'il y a eu en effet deux décès suspects à Kayes, mais les causes n'en sont pas encore déterminées d'une façon certaine, et on ne sait pas si l'on doit les attribuer au choléra.

Trois Belges contre un Français Roubaix, 11 décembre. Trois ouvriers belges habitant Dettignies (Belgique), mais travaillant à Roubaix, traversaient dimanche soir le hameau de St-Lévin, à Watrelos. Ils étaient passablement ivres et criaient tout haut qu'ils feraient son affaire au premier français qu'ils rencontreraient.

Près de la ferme Salembier, ils virent un jeune homme de Watrelos, ouvrier tissard, âgé de 26 ans, nommé Louis Desbarbieux. — Es-tu français ? lui crièrent-ils. — Oui ! fut la réponse.

Les trois forcés se ruèrent alors sur le jeune homme et le rouèrent de coups. L'un d'eux, après l'avoir terrassé, lui porta quatre coups de couteau. Les voisins, attirés par les cris de la victime, accoururent. Desbarbieux était couvert de sang; on le transporta dans une maison, où un docteur constata que les blessures n'étaient heureusement pas graves.

Les agresseurs avaient pris la fuite, mais on a pu arrêter le nommé Despret. C'est lui qui a porté les coups de couteau. Nouvelles Militaires Paris, 11 décembre.

RÉFORMES DANS L'INFANTERIE Le général Mercier vient de réaliser trois réformes dans l'infanterie. 1^o La suppression de la tunique actuelle et son remplacement par une tunique ample à une seule rangée de boutons et au collet rouge comme la tunique d'officier; 2^o La suppression de la petite veste et son remplacement par un jersey chaud et commode; 3^o Un allègement notable de la charge du soldat à l'aide de diverses mesures.

LES GRANDES MANŒUVRES D'après l'Echo de Paris, c'est la Bourgogne qui sera probablement le théâtre des grandes manœuvres d'armée. D'après le programme mis à l'étude à l'état-major de l'armée, le général de Négrier dirigera ces manœuvres.

En raison du rappel de quatre classes de réservistes, les troupes opérant avec de gros effectifs et dans des conditions d'imprévu qu'on n'a pas encore expérimentées jusqu'ici. A L'ÉTRANGER TRAIN ENGLAULTI Foggia, 11 décembre. — A la suite de la rupture d'un pont, récemment construit, entre les gares de Lovello et de Venosa, un train a été précipité dans le fleuve Ofanto.

Six employés ont été blessés, un voyageur a été également blessé. KRACK FINANCIER A TERRE-NEUVE Londres, 11 décembre. — On télégraphie de John (Terre-Neuve) que la Commercial Bank a suspendu ses paiements. Le montant du passif n'est pas connu.

Deux autres maisons de commerce ont également suspendu leurs paiements. Les craintes sont grandes dans le monde des affaires. LES MASSACRES D'ARMÉNIE Tiflis, 11 décembre. — Le journal arménien l'Uschak reçoit de Constantinople la nouvelle que le consul anglais à Van, a informé l'ambassade d'Angleterre à Constantinople, du massacre de 8,000 Arméniens, en demandant l'intervention de l'Angleterre.

Les représentants de six puissances auraient remis à la Porte une note en langue arménienne. L'ambassadeur d'Allemagne aurait remis une note spéciale. La Porte aurait demandé au patriarche arménien de Van, d'adresser aux Arméniens un mandement, afin de calmer les esprits et de résumer les informations sur les événements de Sassoun.

UN CYCLONE New-York, 11 décembre. — Un cyclone a causé de grands dégâts matériels et a occasionné la mort de plusieurs personnes dans les Etats du Georgia, Floride et Alabama. LES FINANCES ITALIENNES (De notre correspondant particulier) Rome, 11 décembre.

L'exposé financier lu à la Chambre par M. Sonnino, bien qu'ayant été assez froidement accueilli, a quelque peu surpris, en découvrant une situation, somme toute, moins grave qu'on la soupçonnait. Le déficit évalué à 80 millions sera couvert par 53 millions d'économies et 27 millions d'impôts nouveaux, frappant plus particulièrement le pétrole, le gaz, la lumière électrique, les allumettes, le blé, le sucre, l'huile.

Les droits d'entrée sur le coton seront en outre augmentés et une révision sera faite sur le régime des alcools, l'opération sur le monopole n'ayant pas abouti. Pour réduire ainsi le déficit, M. Sonnino a déposé, il y a aussi un projet ayant pour but d'éliminer du budget de l'Etat toute dépense pour les constructions de chemins de fer, lesquelles seront mises désormais à la charge des compagnies concessionnaires de l'exploitation, sauf les en dédommager par de nouvelles concessions.

Quant à la circulation des banques et à leur immobilisation, l'exposé financier comprendra toute une série de mesures, parmi lesquelles il faut puis signaler, à l'avantage des banques d'émission, le projet de leur confier le service de trésorerie et de les autoriser à faire appel au versement des derniers dixièmes sur les actions, notamment pour la Banque d'Italie dont les actionnaires ont encore à verser trois dixièmes.

Le rapport déclare que le passif du Trésor est de 381 millions, que les fonds immobilisés dans les banques s'élevaient à 488 millions. Les réserves métalliques des instituts d'émission ont augmenté de 28 millions du 31 janvier au 30 juin 1894, tandis que le papier circulant propre aux instituts a diminué de 5 millions aux deux mêmes dates.

La totalité du métal était au 31 janvier 1894, par rapport au papier en circulation, dans la proportion de 34,74 0/0, tandis qu'au 30 septembre 1894 la proportion du métal atteint 42,30 0/0.

La Chambre a applaudi M. Sonnino une seule fois, quand le ministre a déclaré que toutes les dépenses effectives seront couvertes par des rentrées effectives et qu'il sera pourvu aux constructions de voies ferrées sans nouvelle émission de titres extérieurs ou intérieurs.

Le comte de Broglie, accompagné de trois des ses amis, est parti ce matin pour Bruxelles, afin de conférer avec le duc d'Orléans qui se trouve dans cette ville. Le choléra au Sénégal Une dépêche a annoncé que des cas de choléra avaient été constatés au Sénégal.

Trois Belges contre un Français Roubaix, 11 décembre. Trois ouvriers belges habitant Dettignies (Belgique), mais travaillant à Roubaix, traversaient dimanche soir le hameau de St-Lévin, à Watrelos. Ils étaient passablement ivres et criaient tout haut qu'ils feraient son affaire au premier français qu'ils rencontreraient.

Près de la ferme Salembier, ils virent un jeune homme de Watrelos, ouvrier tissard, âgé de 26 ans, nommé Louis Desbarbieux. — Es-tu français ? lui crièrent-ils. — Oui ! fut la réponse.

Les trois forcés se ruèrent alors sur le jeune homme et le rouèrent de coups. L'un d'eux, après l'avoir terrassé, lui porta quatre coups de couteau. Les voisins, attirés par les cris de la victime, accoururent. Desbarbieux était couvert de sang; on le transporta dans une maison, où un docteur constata que les blessures n'étaient heureusement pas graves.

Les agresseurs avaient pris la fuite, mais on a pu arrêter le nommé Despret. C'est lui qui a porté les coups de couteau. Nouvelles Militaires Paris, 11 décembre.

RÉFORMES DANS L'INFANTERIE Le général Mercier vient de réaliser trois réformes dans l'infanterie. 1^o La suppression de la tunique actuelle et son remplacement par une tunique ample à une seule rangée de boutons et au collet rouge comme la tunique d'officier; 2^o La suppression de la petite veste et son remplacement par un jersey chaud et commode; 3^o Un allègement notable de la charge du soldat à l'aide de diverses mesures.

LES GRANDES MANŒUVRES D'après l'Echo de Paris, c'est la Bourgogne qui sera probablement le théâtre des grandes manœuvres d'armée. D'après le programme mis à l'étude à l'état-major de l'armée, le général de Négrier dirigera ces manœuvres.

En raison du rappel de quatre classes de réservistes, les troupes opérant avec de gros effectifs et dans des conditions d'imprévu qu'on n'a pas encore expérimentées jusqu'ici. A L'ÉTRANGER TRAIN ENGLAULTI Foggia, 11 décembre. — A la suite de la rupture d'un pont, récemment construit, entre les gares de Lovello et de Venosa, un train a été précipité dans le fleuve Ofanto.

Six employés ont été blessés, un voyageur a été également blessé. KRACK FINANCIER A TERRE-NEUVE Londres, 11 décembre. — On télégraphie de John (Terre-Neuve) que la Commercial Bank a suspendu ses paiements. Le montant du passif n'est pas connu.

Deux autres maisons de commerce ont également suspendu leurs paiements. Les craintes sont grandes dans le monde des affaires. LES MASSACRES D'ARMÉNIE Tiflis, 11 décembre. — Le journal arménien l'Uschak reçoit de Constantinople la nouvelle que le consul anglais à Van, a informé l'ambassade d'Angleterre à Constantinople, du massacre de 8,000 Arméniens, en demandant l'intervention de l'Angleterre.

Les représentants de six puissances auraient remis à la Porte une note en langue arménienne. L'ambassadeur d'Allemagne aurait remis une note spéciale. La Porte aurait demandé au patriarche arménien de Van, d'adresser aux Arméniens un mandement, afin de calmer les esprits et de résumer les informations sur les événements de Sassoun.

UN CYCLONE New-York, 11 décembre. — Un cyclone a causé de grands dégâts matériels et a occasionné la mort de plusieurs personnes dans les Etats du Georgia, Floride et Alabama. LES FINANCES ITALIENNES (De notre correspondant particulier) Rome, 11 décembre.

L'exposé financier lu à la Chambre par M. Sonnino, bien qu'ayant été assez froidement accueilli, a quelque peu surpris, en découvrant une situation, somme toute, moins grave qu'on la soupçonnait. Le déficit évalué à 80 millions sera couvert par 53 millions d'économies et 27 millions d'impôts nouveaux, frappant plus particulièrement le pétrole, le gaz, la lumière électrique, les allumettes, le blé, le sucre, l'huile.

Les droits d'entrée sur le coton seront en outre augmentés et une révision sera faite sur le régime des alcools, l'opération sur le monopole n'ayant pas abouti. Pour réduire ainsi le déficit, M. Sonnino a déposé, il y a aussi un projet ayant pour but d'éliminer du budget de l'Etat toute dépense pour les constructions de chemins de fer, lesquelles seront mises désormais à la charge des compagnies concessionnaires de l'exploitation, sauf les en dédommager par de nouvelles concessions.

Quant à la circulation des banques et à leur immobilisation, l'exposé financier comprendra toute une série de mesures, parmi lesquelles il faut puis signaler, à l'avantage des banques d'émission, le projet de leur confier le service de trésorerie et de les autoriser à faire appel au versement des derniers dixièmes sur les actions, notamment pour la Banque d'Italie dont les actionnaires ont encore à verser trois dixièmes.

Le rapport déclare que le passif du Trésor est de 381 millions, que les fonds immobilisés dans les banques s'élevaient à 488 millions. Les réserves métalliques des instituts d'émission ont augmenté de 28 millions du 31 janvier au 30 juin 1894, tandis que le papier circulant propre aux instituts a diminué de 5 millions aux deux mêmes dates.

La totalité du métal était au 31 janvier 1894, par rapport au papier en circulation, dans la proportion de 34,74 0/0, tandis qu'au 30 septembre 1894 la proportion du métal atteint 42,30 0/0.

La Chambre a applaudi M. Sonnino une seule fois, quand le ministre a déclaré que toutes les dépenses effectives seront couvertes par des rentrées effectives et qu'il sera pourvu aux constructions de voies ferrées sans nouvelle émission de titres extérieurs ou intérieurs.

Le comte de Broglie, accompagné de trois des ses amis, est parti ce matin pour Bruxelles, afin de conférer avec le duc d'Orléans qui se trouve dans cette ville. Le choléra au Sénégal Une dépêche a annoncé que des cas de choléra avaient été constatés au Sénégal.

Trois Belges contre un Français Roubaix, 11 décembre. Trois ouvriers belges habitant Dettignies (Belgique), mais travaillant à Roubaix, traversaient dimanche soir le hameau de St-Lévin, à Watrelos. Ils étaient passablement ivres et criaient tout haut qu'ils feraient son affaire au premier français qu'ils rencontreraient.

Près de la ferme Salembier, ils virent un jeune homme de Watrelos, ouvrier tissard, âgé de 26 ans, nommé Louis Desbarbieux. — Es-tu français ? lui crièrent-ils. — Oui ! fut la réponse.

Les trois forcés se ruèrent alors sur le jeune homme et le rouèrent de coups. L'un d'eux, après l'avoir terrassé, lui porta quatre coups de couteau. Les voisins, attirés par les cris de la victime, accoururent. Desbarbieux était couvert de sang; on le transporta dans une maison, où un docteur constata que les blessures n'étaient heureusement pas graves.

Les agresseurs avaient pris la fuite, mais on a pu arrêter le nommé Despret. C'est lui qui a porté les coups de couteau. Nouvelles Militaires Paris, 11 décembre.

RÉFORMES DANS L'INFANTERIE Le général Mercier vient de réaliser trois réformes dans l'infanterie. 1^o La suppression de la tunique actuelle et son remplacement par une tunique ample à une seule rangée de boutons et au collet rouge comme la tunique d'officier; 2^o La suppression de la petite veste et son remplacement par un jersey chaud et commode; 3^o Un allègement notable de la charge du soldat à l'aide de diverses mesures.

LES GRANDES MANŒUVRES D'après l'Echo de Paris, c'est la Bourgogne qui sera probablement le théâtre des grandes manœuvres d'armée. D'après le programme mis à l'étude à l'état-major de l'armée, le général de Négrier dirigera ces manœuvres.

En raison du rappel de quatre classes de réservistes, les troupes opérant avec de gros effectifs et dans des conditions d'imprévu qu'on n'a pas encore expérimentées jusqu'ici. A L'ÉTRANGER TRAIN ENGLAULTI Foggia, 11 décembre. — A la suite de la rupture d'un pont, récemment construit, entre les gares de Lovello et de Venosa, un train a été précipité dans le fleuve Ofanto.

Six employés ont été blessés, un voyageur a été également blessé. KRACK FINANCIER A TERRE-NEUVE Londres, 11 décembre. — On télégraphie de John (Terre-Neuve) que la Commercial Bank a suspendu ses paiements. Le montant du passif n'est pas connu.

Deux autres maisons de commerce ont également suspendu leurs paiements. Les craintes sont grandes dans le monde des affaires. LES MASSACRES D'ARMÉNIE Tiflis, 11 décembre. — Le journal arménien l'Uschak reçoit de Constantinople la nouvelle que le consul anglais à Van, a informé l'ambassade d'Angleterre à Constantinople, du massacre de 8,000 Arméniens, en demandant l'intervention de l'Angleterre.

Les représentants de six puissances auraient remis à la Porte une note en langue arménienne. L'ambassadeur d'Allemagne aurait remis une note spéciale. La Porte aurait demandé au patriarche arménien de Van, d'adresser aux Arméniens un mandement, afin de calmer les esprits et de résumer les informations sur les événements de Sassoun.

UN CYCLONE New-York, 11 décembre. — Un cyclone a causé de grands dégâts matériels et a occasionné la mort de plusieurs personnes dans les Etats du Georgia, Floride et Alabama. LES FINANCES ITALIENNES (De notre correspondant particulier) Rome, 11 décembre.

L'exposé financier lu à la Chambre par M. Sonnino, bien qu'ayant été assez froidement accueilli, a quelque peu surpris, en découvrant une situation, somme toute, moins grave qu'on la soupçonnait. Le déficit évalué à 80 millions sera couvert par 53 millions d'économies et 27 millions d'impôts nouveaux, frappant plus particulièrement le pétrole, le gaz, la lumière électrique, les allumettes, le blé, le sucre, l'huile.

Les droits d'entrée sur le coton seront en outre augmentés et une révision sera faite sur le régime des alcools, l'opération sur le monopole n'ayant pas abouti. Pour réduire ainsi le déficit, M. Sonnino a déposé, il y a aussi un projet ayant pour but d'éliminer du budget de l'Etat toute dépense pour les constructions de chemins de fer, lesquelles seront mises désormais à la charge des compagnies concessionnaires de l'exploitation, sauf les en dédommager par de nouvelles concessions.

gué de M. A. Roche, son adjoint à la sûreté et de l'agent Roger, un des plus vieux lieutenants de la police lyonnaise. A 6 heures, ces messieurs arrivaient au commissariat d'Oullins, d'où, en compagnie de M. Roche, ils se rendirent à Pierre-Bénite.

PREMIÈRES CONSTATIONS C'est dans la remise des pompes à incendie de cette commune que Marionelle dit la « C'lique » avait déposé le morceau de cadavre trouvé par lui à 15 mètres environ des bords du Rhône.

L'agent Roger ouvrit le sac et en présence de ses chefs, il enleva cet amas de chair humaine qui s'était sur une mauvaise table. M. le Chef de la Sûreté remarqua que la victime de cet épouvantable forfait était un colosse paraissant âgé de 45 à 50 ans, peu vêtu sur l'estomac, mais ayant sous les narines beaucoup de poils, d'un châtain foncé.

Les membres ont été détachés par un homme expert à manier les instruments tranchants. Chaque section paraît avoir été faite en trois coups de couteau. Ces traces sont très visibles et très nettes. C'est un découpage « bien fait » et qui paraît avoir été l'œuvre d'un « professionnel ». Les coupes, très régulières par devant, sont dentelées « à ciseaux » par derrière.

En résumé, le corps semble avoir été dépecé par un boucher ou un charcutier. Certains indices nous permettent d'affirmer que la victime ne s'adonnait pas à un travail pénible. La peau est très fine, très blanche.

UNE DESCENTE DU PARQUET Aujourd'hui mercredi à 9 heures du matin, le Parquet de Lyon fera une descente dans les lieux de Pierre-Bénite et se livrera aux investigations les plus minutieuses, une foule d'indices, nombreux points restés obscurs et tout d'abord l'identité de la victime au sujet de laquelle on ne possède encore aucune indication. On se demande combien il importe d'être fixé d'abord sur ce point et de quel secours une telle constatation sera pour la découverte de l'assassin.

Un rédacteur du Nouveau Lyon, détaché spécialement à cet effet, nous fournira les détails les plus circonstanciés sur les découvertes de la justice, ce qui nous permettra de tenir nos lecteurs au courant de tout ce qui concerne cette épouvantable affaire, que nous avons été les premiers à révéler au public lyonnais.

LES HYPOTHÈSES En attendant, sommes-nous en présence d'un crime ou bien, comme d'aucuns l'affirment, en présence d'une plaisanterie macabre d'un étudiant en médecine ? La deuxième hypothèse nous semble devoir être dès à présent écartée. En effet, il est singulièrement difficile à un étudiant de s'emparer sans être remarqué d'une pièce anatomique aussi encombrante et d'un poids aussi considérable que le tronc d'un corps humain.

Pour nous, il y a crime; tout le démontre, et les constatations médicales et chirurgicales qui seront faites et pratiquées par M. le docteur Henri Coutagne, médecin au rapport, à la Morgue ou à la Faculté de Médecine, prouveront surabondamment que nous sommes en présence d'un forfait exécrable qui, espérons-le, ne restera pas impuni et dont l'auteur, une fois découvert, recevra promptement le juste et suprême châtiement pour son crime épouvantable.

Est-il besoin d'ajouter que la funèbre tournée de Pierre-Bénite a jeté dans le pays tout entier une profonde et légitime émotion ? Dès la première nouvelle, une foule considérable s'est portée sur les lieux et a suivi anxieusement les investigations des magistrats, espérant surprendre quelque indication de nature à fixer l'opinion sur les circonstances du drame mystérieux qui fait l'objet de toutes les conversations.

Bien entendu, dès le premier moment, la question s'est posée de savoir quelle pouvait être la victime. A l'heure où nous écrivons ces lignes, ce point d'interrogation capital est resté sans réponse. Aucune disparition n'est signalée dans le pays. Le tronc informe de Pierre Bénite n'a-t-il peut-être apporté de très loin par le courant du fleuve ?

Jusqu'à présent, le Rhône garde son secret. A nos habiles policiers de le lui arracher. J. D. COURRIER MARITIME Le Congo a quitté Dakar dimanche, à 3 heures du soir, en partance pour Lisbonne. — Le Portugal a quitté Rio pour Dakar, le 11 décembre, à cinq heures du matin. — L'Amazona venant de la Réunion, a quitté Aden lundi à neuf heures du soir.

LES VOLS DE SOIE Une cinquième Arrestation Comme nous le faisons pressentir dans notre numéro d'hier, mardi, les agents ont pu procéder à l'arrestation d'un troisième auteur du vol commis avec effraction pendant la nuit, au préjudice de la maison Giraud et Combar, fabricants de tulle, avenue du Parc, 14.

C'est un nommé Charles-Albert Sappa, sans profession, âgé de 20 ans, de nationalité italienne. Ce sujet du roi Humbert a rejoint, à la prison Saint-Paul, ses quatre coaccusés, en attendant sa comparution en leur compagnie devant le juge d'instance.

M. Chevalier-Joly, chargé d'instruire cette affaire de vol qualifié, compte mener l'instruction rapidement et de façon à ce que ces cinq malfaiteurs puissent passer à la prochaine session des assises.

BOURSE DE LYON (SOIR) 3 0/0 102,42; Extérieure 73,45; Italien 86,92; Crédit lyonnais 805,93; Autrichiens 800,89; Nord-Espagne 118,75; Banque d'Oullins 660,37; Saragossa 168,25.

Chronique Locale Bulletin Météorologique (5 h. soir) Hier, temps assez beau et froid. Le baromètre est encore en hausse sur l'Europe centrale (Vienne en 770 mm); il reste bas au large des îles Britanniques (Irlande 755 mm).

En France, le temps est au beau et au froid. Sur notre région, on a observé, hier, les températures extrêmes suivantes: Mont-Teridan 6 degrés de froid et 2 degrés de froid; Saint-Genis 5 degrés de froid et 1 degré de froid; Parc 5 degrés de froid et 2 degrés de froid.

Hier, à Lyon, hauteur barométrique à 4 heures du soir, 770 mm. Pluie depuis 24 heures, 0 mm. Températures extrêmes: à l'ombre mini-

max - 4.5 maximum + 12; à l'air libre minimum - 9.5 maximum + 2.0. Prévision : Temps froid, assez beau, brumant.

Un maire commissaire-priseur M. Boulet, commissaire-priseur à Lyon, a été élu dimanche, maire de Brignais, à par 21 voix sur 14 votants.

Les Tisseurs lyonnais Depuis quelques jours, une certaine agitation se fait sentir parmi les tisseurs lyonnais, dont le nombre, on le sait, va toujours en diminuant, par suite de l'exode du travail à la campagne.

La grève de la maison Permezel On nous écrit de Voiron : Nos prévisions au sujet de la durée de l'interruption de travail à l'atelier de dévidage de la manufacture de soieries Léon Permezel et Co, se sont réalisées ; en effet, ce matin, 37 dévideurs sur 55 ont repris le travail aux mêmes conditions qu'antérieurement.

Aggression nocturne. — M. Jacques T..., corroyeur, rue Ste-Jeanne, a été assailli la nuit dernière, vers une heure du matin, dans la rue Sébastien-Gryphe, par deux individus qui lui ont enlevé une somme de 12 francs.

Le danger d'être trop entreprenant. — Le sieur Claude G., 54 ans, peuvre, ayant voulu se livrer à une plaisanterie quelque peu grivoise, a été frappé d'un coup de pique-feu par une dame X..., épicière dans le quartier de Champfleury.

Les voleurs au tiroir. — Profitant d'une courte absence faite par M. Oread, papeterie, 42, cours Morand, des malfrats se sont introduits dans son magasin et lui ont soustrait une somme de 15 francs placée dans le tiroir de son comptoir.

Greve accident. — Un volonier, M. Denis Guerpillon, 36 ans, demeurant 31, rue Ravat, est tombé du siège de la voiture qu'il conduisait, lundi à 8 heures du soir, dans la rue des Asperges.

Exploits de voleurs. — La nuit dernière, vers une heure du matin, M. Durand, boulangier, 66, cours Suetch, a surpris un individu qui venait de lui voler un sac vide.

Les vols au tiroir. — Profitant d'une courte absence faite par M. Oread, papeterie, 42, cours Morand, des malfrats se sont introduits dans son magasin et lui ont soustrait une somme de 15 francs placée dans le tiroir de son comptoir.

Une association d'ouvriers. — A la suite d'une souscription faite par les subalternes de notre ville, un comité de secours aux ouvriers sans travail fonctionnait depuis l'an dernier.

Le Gaiacou Degoutet est véritablement précieux pour garantir contre les funestes effets des rhumes, toux, grippe, etc.

Antienne Pharmacie Lardot, place des Jacobins, 1, Lyon.

COMMUNICATIONS DIVERSES Nous insérons, sous ce titre, toutes les communications qui peuvent intéresser le public sans distinction de parti ni d'opinion.

Le Sannonet. — Cette Société littéraire et artistique, nous informe qu'elle offre, ce soir, ses deux adhésions, dans les salons de la brasserie Gréber, rue de la République, à 8 heures.

Arbre de Noël des Alsaciens-Lorrains. — L'organisation de la fête de l'Arbre de Noël se poursuit activement avec les gracieux concours des dames patronnesses.

Le conseil d'administration de l'Association Alsacienne-Lorraine a remis un appel chaleureux à tous les habitants de Lyon pour obtenir une abondante moisson de dons en argent et en nature destinés aux enfants originaires de ces chères et regrettes provinces.

Société fraternelle de retraite des anciens hussards. — Réunion générale, jeudi 13, à 8 h. 1/2 du soir, au siège social, 1, rue Pizy, angle de la rue, café Col-MM. Les sociétaires sont instamment priés d'assister à cette réunion.

MARCHÉS Cours commerciaux. — Paris, 11 décembre 1894. — Colza : courant 48.50, 4 de mars 47.25 à 47.50. Tendence soutenue.

Les Tisseurs lyonnais Depuis quelques jours, une certaine agitation se fait sentir parmi les tisseurs lyonnais, dont le nombre, on le sait, va toujours en diminuant, par suite de l'exode du travail à la campagne.

La grève de la maison Permezel On nous écrit de Voiron : Nos prévisions au sujet de la durée de l'interruption de travail à l'atelier de dévidage de la manufacture de soieries Léon Permezel et Co, se sont réalisées ; en effet, ce matin, 37 dévideurs sur 55 ont repris le travail aux mêmes conditions qu'antérieurement.

Aggression nocturne. — M. Jacques T..., corroyeur, rue Ste-Jeanne, a été assailli la nuit dernière, vers une heure du matin, dans la rue Sébastien-Gryphe, par deux individus qui lui ont enlevé une somme de 12 francs.

Le danger d'être trop entreprenant. — Le sieur Claude G., 54 ans, peuvre, ayant voulu se livrer à une plaisanterie quelque peu grivoise, a été frappé d'un coup de pique-feu par une dame X..., épicière dans le quartier de Champfleury.

Les voleurs au tiroir. — Profitant d'une courte absence faite par M. Oread, papeterie, 42, cours Morand, des malfrats se sont introduits dans son magasin et lui ont soustrait une somme de 15 francs placée dans le tiroir de son comptoir.

Greve accident. — Un volonier, M. Denis Guerpillon, 36 ans, demeurant 31, rue Ravat, est tombé du siège de la voiture qu'il conduisait, lundi à 8 heures du soir, dans la rue des Asperges.

Exploits de voleurs. — La nuit dernière, vers une heure du matin, M. Durand, boulangier, 66, cours Suetch, a surpris un individu qui venait de lui voler un sac vide.

Les vols au tiroir. — Profitant d'une courte absence faite par M. Oread, papeterie, 42, cours Morand, des malfrats se sont introduits dans son magasin et lui ont soustrait une somme de 15 francs placée dans le tiroir de son comptoir.

Une association d'ouvriers. — A la suite d'une souscription faite par les subalternes de notre ville, un comité de secours aux ouvriers sans travail fonctionnait depuis l'an dernier.

Le Gaiacou Degoutet est véritablement précieux pour garantir contre les funestes effets des rhumes, toux, grippe, etc.

Antienne Pharmacie Lardot, place des Jacobins, 1, Lyon.

COMMUNICATIONS DIVERSES Nous insérons, sous ce titre, toutes les communications qui peuvent intéresser le public sans distinction de parti ni d'opinion.

Le Sannonet. — Cette Société littéraire et artistique, nous informe qu'elle offre, ce soir, ses deux adhésions, dans les salons de la brasserie Gréber, rue de la République, à 8 heures.

Arbre de Noël des Alsaciens-Lorrains. — L'organisation de la fête de l'Arbre de Noël se poursuit activement avec les gracieux concours des dames patronnesses.

Le conseil d'administration de l'Association Alsacienne-Lorraine a remis un appel chaleureux à tous les habitants de Lyon pour obtenir une abondante moisson de dons en argent et en nature destinés aux enfants originaires de ces chères et regrettes provinces.

Société fraternelle de retraite des anciens hussards. — Réunion générale, jeudi 13, à 8 h. 1/2 du soir, au siège social, 1, rue Pizy, angle de la rue, café Col-MM. Les sociétaires sont instamment priés d'assister à cette réunion.

M. Jaurès, confèreucier littéraire Paris, 11 décembre. M. Jaurès, le leader socialiste, a fait, ce soir, au siège social de la Société des amis de l'instruction du douzième arrondissement, une conférence sur Ibsen et le théâtre scandinave.

Ce Jaurès, nouvelle manière, a été très goûté par ses auditeurs.

l'intendance du gouvernement militaire de Lyon et de la 4e région, a été placée, à dater du 11 décembre 1894 dans la 2e section (réserve) du cadre des intendants généraux.

Socialistes allemands poursuivis Berlin, 11 décembre. La majorité de la commission saisie de la demande de poursuites contre les députés socialistes, paraît hostile à cette mesure, laquelle est, d'ailleurs, désapprouvée par l'immense majorité de la presse.

L'AFFAIRE DREYFUS Composition du Conseil de guerre Paris, 11 décembre. D'après le Gaulois de demain, voici, telle qu'elle a été établie par le général Saussier, gouverneur militaire de Paris, la composition définitive du Conseil de guerre devant lequel doit comparaître, le 19 décembre le capitaine Dreyfus.

La maladie de M. BURDEAU Paris, 11 décembre. L'état de santé de M. Burdeau est de plus en plus grave; les médecins Bouchard, Landouzy, ainsi que le docteur Fochier, qui a été appelé de Lyon, sont très inquiets; ils redoutent une issue fatale.

Un personnage de l'entourage intime de M. Burdeau nous a raconté que l'entrevue d'hier du président de la République et du président de la Chambre a été émuante.

Le président de la République est entré pour la première fois dans la chambre du malade, M. Burdeau, qui était en proie au délire, ne le pas reconnu.

Un personnage de l'entourage intime de M. Burdeau nous a raconté que l'entrevue d'hier du président de la République et du président de la Chambre a été émuante.

Le président de la République est entré pour la première fois dans la chambre du malade, M. Burdeau, qui était en proie au délire, ne le pas reconnu.

Un personnage de l'entourage intime de M. Burdeau nous a raconté que l'entrevue d'hier du président de la République et du président de la Chambre a été émuante.

Le président de la République est entré pour la première fois dans la chambre du malade, M. Burdeau, qui était en proie au délire, ne le pas reconnu.

Un personnage de l'entourage intime de M. Burdeau nous a raconté que l'entrevue d'hier du président de la République et du président de la Chambre a été émuante.

Le président de la République est entré pour la première fois dans la chambre du malade, M. Burdeau, qui était en proie au délire, ne le pas reconnu.

Un personnage de l'entourage intime de M. Burdeau nous a raconté que l'entrevue d'hier du président de la République et du président de la Chambre a été émuante.

Le président de la République est entré pour la première fois dans la chambre du malade, M. Burdeau, qui était en proie au délire, ne le pas reconnu.

Un personnage de l'entourage intime de M. Burdeau nous a raconté que l'entrevue d'hier du président de la République et du président de la Chambre a été émuante.

Le président de la République est entré pour la première fois dans la chambre du malade, M. Burdeau, qui était en proie au délire, ne le pas reconnu.

Un personnage de l'entourage intime de M. Burdeau nous a raconté que l'entrevue d'hier du président de la République et du président de la Chambre a été émuante.

Le président de la République est entré pour la première fois dans la chambre du malade, M. Burdeau, qui était en proie au délire, ne le pas reconnu.

Un personnage de l'entourage intime de M. Burdeau nous a raconté que l'entrevue d'hier du président de la République et du président de la Chambre a été émuante.

q'il oira convenable. M. Bonghi appuie cet avis et présente un ordre du jour en ce sens. M. Coppino propose qu'un nomme une commission de sept membres qui examinerait ces documents avec faculté d'entendre les intéressés.

On passe au vote par appel nominal sur l'ordre du jour Bonghi. La discussion sur l'incident Giolitti s'est terminée au milieu du plus grand tumulte.

Après avoir repoussé l'ordre du jour de M. Bonghi et la proposition de M. Nicolo, la Chambre a adopté, par assis et levés, la mission de MM. Cavallotti et Coppino, qui conclut à la nomination de cinq députés, chargés d'examiner les documents de M. Giolitti, dans l'intérêt de l'honneur de la Chambre.

La commission a été aussitôt nommée. Elle est composée de MM. Carmine, Cavallotti, Chiaro, Cibrario, Damiani, qui se sont aussitôt réunis pour examiner les documents de M. Giolitti.

FIN DU SERVICE DE NUIT BOURSE DE LYON du 11 décembre 1894

Table with columns: FONDS D'ÉTAT, Valeurs, Actions, and Valeurs. Lists various financial instruments and their prices.

Table with columns: Valeurs, Actions, and Valeurs. Lists various financial instruments and their prices.

BULLETIN FINANCIER DE LYON Lyon, 11 décembre 1894. Les transactions à terme ont été aujourd'hui sans importance.

Les transactions à terme ont été aujourd'hui sans importance. A midi, un seul cours avait été inscrit sur le 3 0/0 et pour un échange insignifiant.

Le 3 0/0 a été coté à 102.40 et 102.45. Le 3 1/2 se maintient à 107.50.

Table with columns: Valeurs, Actions, and Valeurs. Lists various financial instruments and their prices.

Table with columns: Valeurs, Actions, and Valeurs. Lists various financial instruments and their prices.

Table with columns: Valeurs, Actions, and Valeurs. Lists various financial instruments and their prices.

Table with columns: Valeurs, Actions, and Valeurs. Lists various financial instruments and their prices.

Table with columns: Valeurs, Actions, and Valeurs. Lists various financial instruments and their prices.

Table with columns: Valeurs, Actions, and Valeurs. Lists various financial instruments and their prices.

Table with columns: Valeurs, Actions, and Valeurs. Lists various financial instruments and their prices.

Table with columns: Valeurs, Actions, and Valeurs. Lists various financial instruments and their prices.

Table with columns: Valeurs, Actions, and Valeurs. Lists various financial instruments and their prices.

CONDITION DES SOIES LYON, le 11 décembre 1894. Table with columns: Nombre, Soies, and Valeurs. Lists silk prices.

Table with columns: Nombre, Soies, and Valeurs. Lists silk prices.

Table with columns: Nombre, Soies, and Valeurs. Lists silk prices.

Table with columns: Nombre, Soies, and Valeurs. Lists silk prices.

Table with columns: Nombre, Soies, and Valeurs. Lists silk prices.

Table with columns: Nombre, Soies, and Valeurs. Lists silk prices.

Table with columns: Nombre, Soies, and Valeurs. Lists silk prices.

Table with columns: Nombre, Soies, and Valeurs. Lists silk prices.

Table with columns: Nombre, Soies, and Valeurs. Lists silk prices.

Table with columns: Nombre, Soies, and Valeurs. Lists silk prices.

Table with columns: Nombre, Soies, and Valeurs. Lists silk prices.

Table with columns: Nombre, Soies, and Valeurs. Lists silk prices.

Table with columns: Nombre, Soies, and Valeurs. Lists silk prices.

Table with columns: Nombre, Soies, and Valeurs. Lists silk prices.

Table with columns: Nombre, Soies, and Valeurs. Lists silk prices.

Table with columns: Nombre, Soies, and Valeurs. Lists silk prices.

Table with columns: Nombre, Soies, and Valeurs. Lists silk prices.

Table with columns: Nombre, Soies, and Valeurs. Lists silk prices.

Table with columns: Nombre, Soies, and Valeurs. Lists silk prices.

EMPRUNT 3 1/2 0/0 OR 1894 De 400 millions de francs Capital nominal

Attranché à tout jamais de tout impôt présent et futur.

Remboursable au pair en 81 ans avec intérêts payables à Paris, Saint-Petersbourg, Londres, Berlin, Amsterdam, Bruxelles, etc.

Les intérêts trimestriels au 1er avril 1895 seront déduits du 3e versement, ce qui réduit la somme à verser par Obligation de 500 fr. à 469.37 1/2

Payable comme suit : 5 0/0 en souscrivant, Fr. 25

Des certificats provisoires munis du timbre français, délivrés aux souscripteurs lors de la répartition, seront échangés ultérieurement contre des titres définitifs munis de coupons trimestriels, dont le premier sera à l'échéance du 1er juillet 1895.

Si les demandes dépassent le montant de l'émission, il sera fait une réduction proportionnelle.

Crédit Foncier de France Tirage du 5 Décembre 1894 Obligations communales de 500 fr. 3 0/0 1879

Le n° 336703 sera remboursé par 100,000 fr.

Les n° 676850, par 25,000 fr. Les n° 163040, 18471, 313915, 323772, 831965, 934650 seront remboursés chacun par 5,000 fr.

Les porteurs des titres faisant partie de ces séries recevront, s'ils le désirent, le montant de leurs titres au pair ou bien pourront conserver leurs titres, mais avec un intérêt annuel réduit à 13 francs.

Les porteurs de ces titres faisant partie de ces séries recevront, s'ils le désirent, le montant de leurs titres au pair ou bien pourront conserver leurs titres, mais avec un intérêt annuel réduit à 13 francs.

Les porteurs de ces titres faisant partie de ces séries recevront, s'ils le désirent, le montant de leurs titres au pair ou bien pourront conserver leurs titres, mais avec un intérêt annuel réduit à 13 francs.

Les porteurs de ces titres faisant partie de ces séries recevront, s'ils le désirent, le montant de leurs titres au pair ou bien pourront conserver leurs titres, mais avec un intérêt annuel réduit à 13 francs.

Les porteurs de ces titres faisant partie de ces séries recevront, s'ils le désirent, le montant de leurs titres au pair ou bien pourront conserver leurs titres, mais avec un intérêt annuel réduit à 13 francs.

Les porteurs de ces titres faisant partie de ces séries recevront, s'ils le désirent, le montant de leurs titres au pair ou bien pourront conserver leurs titres, mais avec un intérêt annuel réduit à 13 francs.

Les porteurs de ces titres faisant partie de ces séries recevront, s'ils le désirent, le montant de leurs titres au pair ou bien pourront conserver leurs titres, mais avec un intérêt annuel réduit à 13 francs.

Les porteurs de ces titres faisant partie de ces séries recevront, s'ils le désirent, le montant de leurs titres au pair ou bien pourront conserver leurs titres, mais avec un intérêt annuel réduit à 13 francs.

Les porteurs de ces titres faisant partie de ces séries recevront, s'ils le désirent, le montant de leurs titres au pair ou bien pourront conserver leurs titres, mais avec un intérêt annuel réduit à 13 francs.

COURRIER DES THEATRES Eldorado. — La Vengeance d'Yvette avec les tableaux des maquettes animées, ses ballets et ses tableaux de scène, le grand jour. On applaudit également M. Ducloux, les Belgarie, les Magrins, les 3 Yocarys, M. Victorin, etc.

Le Théâtre de la République, grand opéra en 5 actes. Un important rôle de spectacle-convulsié donné au bénéfice des enfants pauvres, M. Delponnet ayant à étudier le rôle d'Agén (dans Sigurd) qu'il n'a pas joué, la représentation des Huguenots qui avait été annoncée pour jeudi est renvoyée à la semaine prochaine.

CHATEL-GUYON Constipation, Obésité, etc.

SPÉCIALITÉ ET CONCERTS GRAND-THÉÂTRE. — Aujourd'hui mercredi, 12 décembre, Eldorado, opéra-convulsié en 4 actes, de MM. H. Meilhac et L. Halévy, musique de Georges Bizet.

Le Théâtre de la République, grand opéra en 5 actes. Un important rôle de spectacle-convulsié donné au bénéfice des enfants pauvres, M. Delponnet ayant à étudier le rôle d'Agén (dans Sigurd) qu'il n'a pas joué, la représentation des Huguenots qui avait été annoncée pour jeudi est renvoyée à la semaine prochaine.

THÉÂTRE DES CELESTINS. — Aujourd'hui mardi, 11 décembre, 7e représentation de la comédie en 3 actes, Les Célestins, comédie en 4 actes, de Édouard Pailleron.

Le Théâtre de la République, grand opéra en 5 actes. Un important rôle de spectacle-convulsié donné au bénéfice des enfants pauvres, M. Delponnet ayant à étudier le rôle d'Agén (dans Sigurd) qu'il n'a pas joué, la représentation des Huguenots qui avait été annoncée pour jeudi est renvoyée à la semaine prochaine.

Le Théâtre de la République, grand opéra en 5 actes. Un important rôle de spectacle-convulsié donné au bénéfice des enfants pauvres, M. Delponnet ayant à étudier le rôle d'Agén (dans Sigurd) qu'il n'a pas joué, la représentation des Huguenots qui avait été annoncée pour jeudi est renvoyée à la semaine prochaine.

Le Théâtre de la République, grand opéra en 5 actes. Un important rôle de spectacle-convulsié donné au bénéfice des enfants pauvres, M. Delponnet ayant à étudier le rôle d'Agén (dans Sigurd) qu'il n'a pas joué, la représentation des Huguenots qui avait été annoncée pour jeudi est renvoyée à la semaine prochaine.

Le Théâtre de la République, grand opéra en 5 actes. Un important rôle de spectacle-convulsié donné au bénéfice des enfants pauvres, M. Delponnet ayant à étudier le rôle d'Agén (dans Sigurd) qu'il n'a pas joué, la représentation des Huguenots qui avait été annoncée pour jeudi est renvoyée à la semaine prochaine.

Le Théâtre de la République, grand opéra en 5 actes. Un important rôle de spectacle-convulsié donné au bénéfice des enfants pauvres, M. Delponnet ayant à étudier le rôle d'Agén (dans Sigurd) qu'il n'a pas joué, la représentation des Huguenots qui avait été annoncée pour jeudi est renvoyée à la semaine prochaine.

Le Théâtre de la République, grand opéra en 5 actes. Un important rôle de spectacle-convulsié donné au bénéfice des enfants pauvres, M. Delponnet ayant à étudier le rôle d'Agén (dans Sigurd) qu'il n'a pas joué, la représentation des Huguenots qui avait été annoncée pour jeudi est renvoyée à la semaine prochaine.

Le Théâtre de la République, grand opéra en 5 actes. Un important rôle de spectacle-convulsié donné au bénéfice des enfants pauvres, M. Delponnet ayant à étudier le rôle d'Agén (dans Sigurd) qu'il n'a pas joué, la représentation des Huguenots qui avait été annoncée pour jeudi est renvoyée à la semaine prochaine.

Le Théâtre de la République, grand opéra en 5 actes. Un important rôle de spectacle-convulsié donné au bénéfice des enfants pauvres, M. Delponnet ayant à étudier le rôle d'Agén (dans Sigurd) qu'il n'a pas joué, la représentation des Huguenots qui avait été annoncée pour jeudi est renvoyée à la semaine prochaine.

Le Théâtre de la République, grand opéra en 5 actes. Un important rôle de spectacle-convulsié donné au bénéfice des enfants pauvres, M. Delponnet ayant à étudier le rôle d'Agén (dans Sigurd) qu'il n'a pas joué, la représentation des Huguenots qui avait été annoncée pour jeudi est renvoyée à la semaine prochaine.

Le Théâtre de la République, grand opéra en 5 actes. Un important rôle de spectacle-convulsié donné au bénéfice des enfants pauvres, M. Delponnet ayant à étudier le rôle d'Agén (dans Sigurd) qu'il n'a pas joué, la représentation des Huguenots qui avait été annoncée pour jeudi est renvoyée à la semaine prochaine.

Le Théâtre de la République, grand opéra en 5 actes. Un important rôle de spectacle-convulsié donné au bénéfice des enfants pauvres, M. Delponnet ayant à étudier le rôle d'Agén (dans Sigurd) qu'il n'a pas joué, la représentation des Huguenots qui avait été annoncée pour jeudi est renvoyée à la semaine prochaine.

CHATEL-GUYON Constipation, Obésité, etc.

SPÉCIALITÉ ET CONCERTS GRAND-THÉÂTRE. — Aujourd'hui mercredi, 12 décembre, Eldorado, opéra-convulsié en 4 actes, de MM. H. Meilhac et L. Halévy, musique de Georges Bizet.

Le Théâtre de la République, grand opéra en 5 actes. Un important rôle de spectacle-convulsié donné au bénéfice des enfants pauvres, M. Delponnet ayant à étudier le rôle d'Agén (dans Sigurd) qu'il n'a pas joué, la représentation des Huguenots qui avait été annoncée pour jeudi est renvoyée à la semaine prochaine.

THÉÂTRE DES CELESTINS. — Aujourd'hui mardi, 11 décembre, 7e représentation de la comédie en 3 actes, Les Célestins, comédie en 4 actes, de Édouard Pailleron.

Le Théâtre de la République, grand opéra en 5 actes. Un important rôle de spectacle-convulsié donné au bénéfice des enfants pauvres, M. Delponnet ayant à étudier le rôle d'Agén (dans Sigurd) qu'il n'a pas joué, la représentation des Huguenots qui avait été annoncée pour jeudi est renvoyée à la semaine prochaine.

Le Théâtre de la République, grand opéra en 5 actes. Un important rôle de spectacle-convulsié donné au bénéfice des enfants pauvres, M. Delponnet ayant à étudier le rôle d'Agén (dans Sigurd) qu'il n'a pas joué, la représentation des Huguenots qui avait été annoncée pour jeudi est renvoyée à la semaine prochaine.

Le Théâtre de la République, grand opéra en 5 actes. Un important rôle de spectacle-convulsié donné au bénéfice des enfants pauvres, M. Delponnet ayant à étudier le rôle d'Agén (dans Sigurd) qu'il n'a pas joué, la représentation des Huguenots qui avait été annoncée pour jeudi est renvoyée à la semaine prochaine.

Le Théâtre de la République, grand opéra en 5 actes. Un important rôle de spectacle-convulsié donné au bénéfice des enfants pauvres, M. Delponnet ayant à étudier le rôle d'Agén (dans Sigurd) qu'il n'a pas joué, la représentation des Huguenots qui avait été annoncée pour jeudi est renvoyée à la semaine prochaine.

Le Théâtre de la République, grand opéra en 5 actes. Un important rôle de spectacle-convulsié donné au bénéfice des enfants pauvres, M. Delponnet ayant à étudier le rôle d'Agén (dans Sigurd) qu'il n'a pas joué, la représentation des Huguenots qui avait été annoncée pour jeudi est renvoyée à la semaine prochaine.

Le Théâtre de la République, grand opéra en 5 actes. Un important rôle de spectacle-convulsié donné au bénéfice des enfants pauvres, M. Delponnet ayant à étudier le rôle d'Agén (dans Sigurd) qu'il n'a pas joué, la représentation des Huguenots qui avait été annoncée pour jeudi est renvoyée à la semaine prochaine.

Le Théâtre de la République, grand opéra en 5 actes. Un important rôle de spectacle-convulsié donné au bénéfice des enfants pauvres, M. Delponnet ayant à étudier le rôle d'Agén (dans Sigurd) qu'il n'a pas joué, la représentation des Huguenots qui avait été annoncée pour jeudi est renvoyée à la semaine prochaine.

Le Théâtre de la République, grand opéra en 5 actes. Un important rôle de spectacle-convulsié donné au bénéfice des enfants pauvres, M. Delponnet ayant à étudier le rôle d'Agén (dans Sigurd) qu'il n'a pas joué, la représentation des Huguenots qui avait été annoncée pour jeudi est renvoyée à la semaine prochaine.

Le Théâtre de la République, grand opéra en 5 actes. Un important rôle de spectacle-convulsié donné au bénéfice des enfants pauvres, M. Delponnet ayant à étudier le rôle d'Agén (dans Sigurd) qu'il n'a pas joué, la représentation des Huguenots qui avait été annoncée pour jeudi est renvoyée à la semaine prochaine.

Le Théâtre de la République, grand opéra en 5 actes. Un important rôle de spectacle-convulsié donné au bénéfice des enfants pauvres, M. Delponnet ayant à étudier le rôle d'Agén (dans Sigurd) qu'il n'a pas joué, la représentation des Huguenots qui avait été annoncée pour jeudi est renvoyée à la semaine prochaine.

Le Théâtre de la République, grand opéra en 5 actes. Un important rôle de spectacle-convulsié donné au bénéfice des enfants pauvres, M. Delponnet ayant à étudier le rôle d'Agén (dans Sigurd) qu'il n'a pas joué, la représentation des Huguenots qui avait été annoncée pour jeudi est renvoyée à la semaine prochaine.

Le Théâtre de la République, grand opéra en 5 actes. Un important rôle de spectacle-convulsié donné au bénéfice des enfants pauvres, M. Delponnet ayant à étudier le rôle d'Agén (dans Sigurd) qu'il n'a pas joué, la représentation des Huguenots qui avait été annoncée pour jeudi est renvoyée à la semaine prochaine.

Le Théâtre de la République, grand opéra en 5 actes. Un important rôle de spectacle-convulsié donné au bénéfice des enfants pauvres, M. Delponnet ayant à étudier le rôle d'Agén (dans Sigurd) qu'il n'a pas joué, la représentation des Huguenots qui avait été annoncée pour jeudi est renvoyée à la semaine prochaine.

Depuis longtemps la brumeuse Calédonie était pour moi un pays rêvé, tout de poésie et de vague, tout de grandeur et de sublimité; je n'y entendais en pensée que le bruit des flots de la mer contre les rochers des côtes, le grondement du vent à travers les forêts ou sur les rocs humides et dénudés; je n'y voyais que des pâtres rêvant, de vieux lairds hospitaliers; si un hôtelier surgissait en mon imagination, c'était sous la figure d'un Mine Host de la vieille école.

Je ne suis pas étonné d'avoir été désillusionné. Aussi longtemps que les hommes s'imaginent des choses sans les avoir vues, ils se les représentent d'une beauté impossible ou différente de la beauté réelle, et la déception amère leur en sera due. Souvent, d'ailleurs, ils comprennent plus tard le charme de la chose vraie, et chérissent ce qui, d'abord, leur causa un vil sentiment d'amertume. Cela m'est arrivé pour l'Ecosse même: les années m'ont fait revenir de ma première désillusion.

Pourtant, comment n'aurais-je pas été désillusionné? Pouvais-je m'imaginer, au lieu du romantique père calédonien, appuyé sur sa houlette, adossé à un roc, et les regards perdus dans la brume fuyante, pouvais-je m'imaginer un monsieur à bicyclette, sur une grande route, et qui viendrait me demander, dans l'anglais guttural du Nord, si j'avais rencontré quatre vaches qui s'étaient éloignées de son troupeau?

J'avais bien conçu une Ecosse à la Macpherson, peuplée de héros et pleine du bruit des armes; l'idée si simple ne s'était pas présentée, que j'y rencontrerais des villes résonnant au tintement des marteaux et au sifflement des machines à vapeur.

Ce que mon imagination surtout ne se figurait guère, c'est Glasgow un samedi soir. Le sort, sévère à mes illusions, voulut que j'y arrivasse justement la veille du Sabbat, la nuit tombée.

J'y marchai au hasard, selon mon habitude, me fiant à la Fortune pour me diriger vers les points les plus caractéristiques. Je tombai bientôt dans Argyle Street qui est la rue de la République de la grande cité laborieuse de l'Ecosse: une rue de la République aussi longue (avec Trongate) que la nôtre, et large, éclairée, peuplée comme la Cannebière.

Quoique la foule y soit extrêmement mêlée, l'œil de l'étranger est d'abord capté par ces belles Ecossoises de l'Ouest, à demi-Irlandaises, Celtes de race, brunes, dont les cheveux noirs, lisses et brillants, les yeux grands et bien ouverts, l'ovale arrondi du visage, la proportion parfaite des lignes du corps, contrastent si singulièrement avec la nature de la race conquérante plus rude, plus haute, moins harmonieuse.

Et comme preuve de l'ancienneté de leur habitat là (car les races, ainsi que les individus ne se civilisent et complètent que par la conquête, le dé-

placement, le transplatement), comme signe de leur mépris ou de leur incompréhension de la civilisation, ces coquettes filles aux cheveux bien peignés, au costume multicolore et orné, ces coquettes filles vont pieds nus, nu-jambes sur le sol humide. C'est un contraste étrange. L'aristocrate anglais au vêtement impeccable coudoie dans Argyle Street maintes femmes, maints enfants, quelques ouvriers aux pieds nus.

A la porte d'un bal public je vois des jeunes filles toutes parées et sans souliers parler à de grands Pictes pourvus de grosses chaussures écossaises, vrais marteaux pilons. Vont-ils entrer et danser ensemble?

D'autre part je distingue comme un vague roulis dans la foule nombreuse; des têtes vont docilement de tous côtés, aux coins de quelques portes de cabarets sont des signes indubitables de mal de mer, et plusieurs gens qui passent près de moi exhalent une forte odeur de old scotch whisky. Le lendemain est un dimanche et, ce jour-là, pas une goutte de bière ou d'alcool n'est vendue en Ecosse; c'est donc simplement par mesure de prévoyance que tant de personnes ont fait leur provision à l'avance.

Arrivé au bout de Trongate, je descends vers la Clyde par Saltmarket. Je trouve un banc, je m'assois. Deux ouvriers du port sont là. La conversation s'engage entre eux et moi. L'un, très visiblement ivre, me demande une allumette pour sa pipe — ou il n'y a point

de tabac, — et me rend ma boîte (après en avoir fait flamber tout le contenu), en disant à son ami: « Tu vois Jack, il faut toujours être bon envers un étranger. »

Il s'en va ensuite. Jack, non moins ivre, me raconte sa propre histoire. « Il est Irlandais, mais tout de même enfant de Dieu. Comment les pères malheureux se plaindraient-ils, quand Dieu lui-même a des enfants qui lui font si peu d'honneur! »

Il me vante sa patrie et sa race, bonne, cordiale, noble, hospitalière... Il finit en me demandant deux sous pour aller boire un verre de bière. Je refusai au nom de la tempérance; il insista, revint une demi-douzaine de fois à la charge, et comme je m'éloignais pour me débarrasser de lui, il m'accompagna non de ce « God bless you! » ironique ou résigné avec lequel les mendiants irlandais se séparent du passant peu généreux, mais d'un: « Que Dieu te daigne! et d'un autre: « Que Dieu te maudisse! » Sa malédiction ne tomba pas sur moi; elle sembla frapper une femme ivre qui, trente secondes plus tard, fut évasée assez près de moi par une voiture lancée à toute vitesse.

Je revins chercher dans Argyle Street un peu de lumière et de gaieté. Hélas! le fouillis s'était compliqué de tangage, et la foule entière paraissait balancée sur un vaisseau par un temps un peu houleux. De belles jeunes filles, de lourds ouvriers, des femmes malpropres, affaissés contre les devantures ou les rever-

bères ou étendus sur le sol, exprimaient toutes les angoisses d'un passager non accoutumé à la mer. Quelques gentlemen passaient très raides, avec parfois, de curieux mouvements de côté: il y a la contagion de la folie, pourquoi pas celle de l'ivresse?

Rempli de dégoût, je détournai les yeux, autant que je le pus, de ce tableau de l'ivresse basse. Sans doute, celui qui va quelque peu au fond des choses est indulgent; il ne voit partout que des circonstances atténuantes; il doute de la liberté, sinon de la responsabilité humaine; il est sans haine, mais l'aversion demeure. Et puis, comment être indulgent envers ceux qui pervertissent les meilleures choses?

L'ivresse chantée des poètes est si douce, l'abus modéré du vin ou de la bière si plaisant à voir dans ses effets! Un fluide magique redonne au sang les propriétés puissantes d'un sang adolescent; l'âme se rejouit de son corps, elle en reçoit assez d'aide pour éclaircir toutes les choses de cette lumière suffisante par quoi on les voit belles, et sans laquelle, dans la pénombre de l'âge mûr, on les voit grises et ternes; le grand signe d'amour qui régit les mondes respicendit, et l'on se sent amant de tout ce qui est.

Cette comparaison à l'ivresse aimable, exaltante, me rendit encore plus insupportable le spectacle de ces âmes fautes, par l'alcool, esclaves d'un corps créé pour être leur sujet, leur outil, en leur œuvre dans ce monde.

Aussi me retirai-je tôt dans un de ces hôtels de tempérance, d'où les boissons crues féroces, là, loin du bruit des l'Ecosse épique.

O héros d'Ossian ou du grand Macpherson, tombés dans de sublimes combats, sont-ce vos descendants que je n'ai pas ramassés dans la rue? O Colma, ô Vinvela, vous mourriez d'amour, le cœur brisé; et vos petites nièces de la cité du Nord, je les ai vues, avoir seulement mal au cœur d'un amour exagéré de mild ou de old scotch whisky.

ADRIEN FORAY.

BIBLIOGRAPHIE

Lyon-Vinicole. — Voici le sommaire du n° 343 du Lyon-Vinicole, journal d'agriculture, paraissant le dimanche: Bulletin. — Hygiène et soins des vins (suite). Producteurs directs: hybrides anciens, hybrides nouveaux. — Arrachage des greffes. — La nouvelle greffe lyonnaise. — Conférence viticole de Malagny. — Connaissances utiles: La maladie du coup de pouce. — Echos des marchés. — Informations. — Petite correspondance, etc. Abonnement: Un an, 5 francs. A titre d'essai, un mois, 30 centimes.

Le Rédacteur-Gérant: J. DESMEURES

Imprimerie et stéréotypie du Nouveau Lyon 7, place des Terreaux et 2, rue Vallinière

Machines relatives Marinoni, 15.000 exemplaires à l'heure. — Moteur Agaz Farra et Cie Lyon

Annonces Légales, Judiciaires et Avis Divers, sont reçus 7, place des Terreaux

LOTS DE TERRAINS clos et complantés, de 300 à 25.000 mètres A VENDRE

PETITES PROPRIÉTÉS De 4,600 à 8,000 r. avec jardins

S'adresser au cercle C. Barbier, régisseur, 52, cours Richard-Vitton, Lyon-Montchat.

A CEDER, cause de départ, à Vienne (Isère) bon fonds épicerie - mercerie - comptoir, rue 15 pores chaque hiver. Affaires sûres, sérieuses et prouvées. S'adresser au bureau du journal, ou à M. Teillon, rue Cuvrière, à Vienne.

A LOUER, proximité Lyon, 4 ou 5 pièces avec jardin, air pur, vue et eau abondante. Voisinage gare. Prix modéré. Ecrire bureau du journal, A. Z.

A VENDRE, proximité de Lyon, voisinage de la gare, Belle Propriété rapport et agrément. Beau site, facilités d'approvisionnement. Ecrire bureau du journal, A. Z.

On demande 10.000 francs pour affaire d'avenir certain. Ecrire poste restante des Terreaux, avant huit jours, C. R. 74.

Maison de Convalescence Pension bourgeoise Soins et traitement de famille à des prix très modérés Appartements à louer meublés ou non

40, Chemin Saint-Maximin LYON-MONPLAISIR

Passage du tramway de Montchat à l'entrée du chemin.

A CEDER cause décès, bon fonds tailleur, à Lyon. Prix modéré. S'adresser 29, rue Franklin.

GRANDE FABRIQUE FRANÇAISE DE BOUCHONS MÉCANIQUES

A RESSORTS D'ACIER

A MM. les Brasseurs, Entrepôtiers de Bières et Fabricants de limonades et boissons gazeuses PLUS DE BOUTEILLES A BAGUES PERCÉES

Toutes les bagues de bouteilles utilisables par le nouveau collier fil de fer à ceilllets

Essayez tous le nouveau collier fil de fer à ceilllets, insubmersible, pratique et facile à placer autour de n'importe quelle bague ordinaire.

BOUTEILLES POUR BRASSEURS Toutes bouchées

Le cent: vingt francs. fermeture garantie hermétique

Ecrire ou s'adresser à la Grande Fabrique Française de Bouchons mécaniques

A RESSORTS D'ACIER A CHAUMONT (Haute-Marne)

TISANE VÉGÉTALE

CONTRE LA CONSTIPATION ET LES EMBARRAS GASTRIQUES

PRIX: 2 fr. 50 le flacon; 4 fr. 25 le demi-flacon

Pharmacie J. ROUSSET LYON

19, Grande Rue de la Croix-Rousse

PENSIONNAT DES CHARPENTES

LYON, près le PARC — LYON (SERVICE DES VOITURES DE LA PLACE MORAND)

Maison spacieuse et des mieux installées. — Vaste clos, salles d'ombrage et de gymnastique. — Soins et nourriture de famille. — Éducation sérieuse et chrétienne. — Instruction solide: Certificat d'études, Brevet élémentaire, supérieur, admission aux postes et télégraphes. — Arts d'agrément, Langues vivantes par les meilleurs professeurs.

Economie domestique et tous les travaux à l'aiguille

Pour renseignements, s'adresser à Mlle LADO US, directrice

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Départs de MARSEILLE, du 10 au 16 Décembre inclus

Table with columns: JOURS, DATES ET HEURES, DESTINATIONS, PAQUEBOTS. Lists shipping schedules to Algiers, Tunis, and other ports.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Service postal français à grande vitesse

LE HAVRE directement sans escale — NEW-YORK tous les samedis

Par les Paquebots-Poste, porteurs des Mallets de France et des Etats-Unis

LA BRETAGNE, capitaine Rupé, samedi 15 décembre. — LA GASCOGNE, capitaine Baudouin, samedi 22 décembre. — LA BOURGOGNE, capitaine Lebœuf, samedi 29 décembre. — LA CHAMPAGNE, capitaine Deloncle, samedi 5 janvier 1895.

S'adresser à Lyon, 7, place des Terreaux

QUINA-LAROCHE FERRUGINEUX

Procure au sang les globules rouges qui en font la richesse et la force, facilite les Croissances difficiles, combat le Lymphatisme, le Marque de Forces et d'Appétit, etc. C'est la plus énergique des combinaisons du quinquina et du fer.

ANNONCES DÉMOCRATIQUES

Avis divers à 0.15 la ligne

Offres et demandes d'emplois. — Objets à acheter ou à vendre. — Objets perdus et trouvés. — Echanges d'objets mobiliers, demandes et offres. — Locaux demandés ou à louer. — Avis pour dettes. — Avis de cessation de commerce et autres avis de tous genres.

S'adresser place des Terreaux, 7, à l'entresol

MALADIES SECRÈTES

Vices du sang, Maladies de la peau, de la vessie, guéris rapidement par Les remèdes du Dr COURNIER

25 ans de succès

Dépôt à Lyon: Pharmacie, rue Childebert, 17

SUPRÊME RÉGÉNÉRATEUR ROYAL SAVIOUX

Des cheveux et de leur couleur

ROYAL SAVIOUX Seul recolorant ne poissant pas

CHEZ TOUS LES COIFFEURS

APÉRITIF CHABLY

au QUINA Jeune titré & VINS FRANÇAIS

VENTE EN GROS I. C. DESPLAÇE, LYON

Papiers peints

DANS TOUS LES GENRES

B. COLIN

7, Rue de l'Hotel-de-Ville, 7

En face la Société Lyonnaise, près les Terreaux

LYON Décorations, Tentures de tous styles. — Baguettes, Rosaces Paravents et Devants de Cheminée

BRODERIES TAPISSERIES

ARTISTIQUES

Spécialité de Montures d'ouvrage fantaisie Prix modérés

7, RUE SERVANT (en face la nouvelle Préfecture)

PETITS APPARTEMENTS

66, Cours Gambetta

LEÇONS DE COMPTABILITÉ

De 8 à 10 heures du soir

Mlle OLLIVIER

3, Rue de la République, 3 LYON

MOTEURS A GAZ

Machines à Vapeur Constructions mécaniques

A. FARRA & Co

25, Chemin des Pins

APPAREILS DE CHAUFFAGE

Calorifère hygiénique breveté et poêle de fonte

M. C. BALOUZET

13, Quai des Célestins, 13 LYON

DESCOURS, PARRY et Co

38 Cornhill, Londres

La maison exécute les commandes avec la plus grande célérité. Echantillons sur demande.

LOCATIONS

A louer, à proximité de Lyon, site merveilleux, bon air, petit chalet coquet confortable, vue magnifique. S'adresser bureau du journal, n° 1008.

Mlle L. GAUCHÉ

Sage-femme de 1^{re} classe

Diplômée de la Faculté de médecine de Lyon

Ex-interne de la Maternité

Tient des pensionnaires

2, Rue de la Tour-du-Pin, 2 LYON-CROIX-ROUSSE

QUINA BRUNO advertisement with large logo and descriptive text about the medicinal wine.

L'Ébéniste de la rue du Beuf... Pierre Delcourt... Blancs tira alors de son sein une lettre toute froissée, et la lut, bien qu'elle en eût déjà le contenu par cœur. Ses yeux noyés de larmes se fixaient à nouveau avec une inquiète persévérance sur les caractères, et ses lèvres tremblantes épelaient ces mots: « Mademoiselle, « Permettez à un de vos amis, qui s'intéresse vivement à vous, de vous informer d'un danger vous menaçant. Vous êtes la fiancée d'un jeune homme fort estimable, bon et honnête: eh bien! quel qu'il vous aime beaucoup, c'est de lui que vient le danger dont je vous parle. « M. Ferrant a été élevé à l'hôtel de Mazeray, à côté d'une femme, qu'il croyait sa belle-mère, Mme de Mazeray. « Son premier amour a été pour elle et, il a été partagé. Alice de Mazeray et Georges se sont follement aimés! « Depuis, qu'est-il arrivé? Je l'ignore. Je peux vous affirmer, qu'après la mort de M. de Mazeray Georges n'a pas revu sa maîtresse. « Trois mois se sont écoulés et il n'a fait aucune démarche pour la retrouver. Mais demain soir, à la soirée intime et intime que se donnera à l'hôtel une invitation. « Que va-t-il se passer? Je ne sais, mais il faut

tout craindre d'une rencontre entre deux personnes séparées brusquement au plus fort de leur amour: et Mme de Mazeray est fort belle. « Cette lettre n'est pas écrite par quelqu'un vous voulant du mal, c'est au contraire dans votre intérêt qu'elle est faite. On veut vous ramener votre fiancé et le séparer à jamais de Mme de Mazeray. « Mais pour cela, il faut absolument que vous paraissiez ignorer les nouvelles qu'on vous apprend et que vous ne vous opposiez pas à ce que Georges se rende à l'hôtel de Mazeray. « Il vous aime, je le répète, laissez-moi agir. « Votre meilleur ami. « Cette odieuse lettre anonyme, Blanche l'avait reçue la veille. Elle corroborait si bien avec les détails que Georges lui avait fournis sur son passé, abstraction faite naturellement de ses amours avec Alice, que la jeune fille la lut comme un article de foi, et naïvement, crut aux prescriptions qu'elle renfermait. « Mais, quel chagrin, quelles souffrances, combien la malheureuse enfant fut torturée! Et, fatal hasard, cette lettre lui parvint quelques heures avant que Georges lui eût fait part de son invitation. « La jeune fille relisait sa lettre, les yeux noyés de larmes, quand on frappa discrètement à la porte. « Madame Martin alla ouvrir et Gazinez parut, se glissant, selon son habitude, plutôt qu'il n'entraîna carrement. Le gamin, du premier coup d'œil, remarqua les larmes de Blanche, en même temps qu'il la vit achever de plier précipitamment et mettre vivement dans son corsage la fameuse lettre. — Tiens! M. Gazinez, fit Mme Martin.

— Lui-même, mesdames, qui vient vous dire un petit bonjour ou plutôt un petit bonsoir. J'ai vu descendre M. Georges, et il est rien huppé! Il va en soirée, dans le grand monde, chez une marquise de Mazeray, je la connais, une riche femme. Bonsoir! alors. Un morceau de roi! Eh! eh! si on était jalouse, mademoiselle Blanche, qu'est-ce qu'on dirait de voir son petit fiancé, un beau brin d'homme lui aussi, aller se brûler les moustaches auprès d'une si jolie personne... Mais bonsoir! de quoi est-ce que je me mêle. — Vous connaissez Mme de Mazeray? fit avec un douteux étonnement Blanche. — Oui, je vas vous conter ça, ça vous amusera. Pendant que le jeune Gazinez jouait un rôle que, chacun l'a deviné. La Verrière lui avait désigné, Georges se dirigeait vers l'hôtel de Mazeray. « A mesure que le jeune homme approchait, il éprouvait une bizarre émotion qui allait en augmentant, et arriva à son plus grand degré au moment où il pénétrait dans l'hôtel. Son enfance se déroula en quelques secondes à ses yeux; sa jeunesse lui apparut et il se revit heureux dans cet hôtel, auprès de ce bon M. de Mazeray. Mais en même temps une image vint se placer entre lui et son père adoptif, celle d'Alice; il se rappela en baissant la tête, cet instant passé dans la chambre de la jeune femme. « L'entra, salué profondément par les gens de l'hôtel et arriva dans ce même salon où nous avons vu, au début de cette histoire, se presser quelques-uns de nos principaux personnages. « L'annonce de son nom, Alice pâlit horriblement et faillit s'évanouir. — Es-tu folle! murmura, bas à son oreille, une voix sifflante, mords-toi les lèvres jusqu'au sang, mais ne te donne pas le ridicule...

Madame de Mazeray éprouva une réaction à cette voix, celle de La Verrière, qui, indifférent en apparence, derrière le fauteuil d'Alice, guettait en réalité avec anxiété la venue de Georges et surveillait la jeune femme pour éviter un accident possible. Madame de Mazeray comprit, en effet, ces vives paroles et se raffermir du mieux. « Mais, quand Georges vint s'incliner devant elle, la pauvre femme trembla si fort que le jeune homme, s'apercevant de cette émotion en eut pitié. « Il s'assit auprès de la marquise, au lieu de parcourir le salon, comme il avait l'intention de le faire, son compliment terminé. « Mme de Mazeray et Georges étaient seuls, chacun s'étant groupé à sa fantaisie; ils pouvaient donc causer à l'aise. — Madame... vous êtes... vous souffrez? — Non, Georges, fit Alice d'une voix tremblante, le bonheur m'étouffe!... Enfin, je te revois! — Madame!... Alice!... balbutia le jeune homme. — Oh! je te revois, mon Georges! reprit la marquise en s'animant peu à peu. Mais tu ne sais donc pas tout ce que j'ai souffert, depuis ton départ!... Tu ignores ma douleur, mes sanglots, mes tortures!... — Alice!... je vous en prie!... — Oui, tu as raison, ce n'est pas le lieu, ni l'heure, dit la marquise en se maîtrisant et en baissant la voix, mais, vois-tu, Georges, jamais femme n'a aimé un homme comme je t'aime!... et tu m'as abandonné! tu es parti, me laissant seule, seule entendis-tu bien! car tu te trompais, ce soir, quand tu as vu La Verrière sortir de ma chambre!...

Georges fit un mouvement. — Pardon, tu sauras... Ah! je comprends!... tu m'as cru capable de me jouer de toi et d'avoir un autre amour!... et le cœur ulcéré, tu es parti... Tu es parti au moment où allaient s'ouvrir pour nous l'avenir, l'amour à deux, la félicité pour toujours! — Mais... mon amour... mon amour... — Mais, tu es revenu, tu voilà, je te tiens, tu es à moi! — Et Alice, quoiqu'elle parlât bas, donna à ses paroles un tel accent, imprégna son regard d'éclaves si chands, embrassa le jeune homme de gestes si passionnés, que Georges profondément troublé, se sentit entraîné vers Alice, au point d'en oublier Blanche. — Au même instant, le valet de pied annonça Don Fernand de Hernandez, M. Claudius, M. et M^{me} Garancière. — Et les deux amis se regardèrent. Hernandez s'arrêta, quelques secondes, à l'entrée du salon, regarda d'un coup d'œil autour de lui, et fixa presque instantanément ses yeux sur Alice et Georges. Son regard eut alors une double expression, selon qu'il allait du jeune homme à la marquise, et si caractérisée, que la Verrière, placé dans un angle du salon et examinant curieusement ce Fernand de Hernandez, tressaillit et murmura: — Oh! oh! qu'est-ce à dire? Garancière serait-il joué, par hasard? Cet exotique connaît Alice et Georges, j'en jurerais! Quel regard!... Que vient-il faire ici?... Nous allons causer tous deux!... — Fernand de Hernandez, si court qu'il eût été son examen, avait surpris le secret d'Alice et devinait l'état de Georges.